L'Union des Cantons de L'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur. LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS L. R. LAVERGNE, Directeur

45ème ANNÉE. ARTHABASKA, 30 JUIN 1911. No 29

L'Union des Cantons de l'Est
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE VENDREDI
PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
$1.00 par an.—50 par semestre ; nécessairement d'avance.

ANNONCES

L'insertion, la ligne..... 30 centins
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures.. 25 "
Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée rapports d'institutions financières ou autres seront insérés comme annonces, à 10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 30 JUIN 1911

PAUL ET VIRGINIE

PAR

J.-H Bernardin de Saint-Pierre

19

On vit alors un objet digne d'une éternelle pitié : une jeune demoiselle parut dans la galerie de la poupe du *Saint-Géran*, tendant les bras vers celui qui faisait tant d'efforts pour la rejoindre. C'était Virginie. Elle nous avait reconnus sur le rivage. La vue de cette aimable personne, exposée à un si terrible danger, nous remplit de douleur et de désespoir. Pour Virginie, d'un port noble et assuré, elle nous faisait signe de la main, comme nous disant un éternel adieu. Dans ce moment, une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et de ses sommets écumants. A cette terrible vue, Virginie, voyant la mort inévitable, posa la main sur son cœur, et, levant en haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux.

O jour affreux ! hélas ! tout fut englouti. La lame jeta bien avant dans les terres une partie des spectateurs, qu'un mouvement d'humanité avait portés à s'avancer vers Virginie. Je fis conduire Paul dans une maison voisine, tandis qu'accompagné du vieux Domingue, je cherchai le long du rivage si la mer n'y apporterait point le corps de Virginie ; mais, le vent ayant tourné subitement, comme il arrive dans les ouragans, nous eûmes le chagrin de penser que nous ne pourrions pas même rendre à cette fille infortunée les devoirs de la sépulture. Nous nous éloignâmes de ce lieu, accablés de consternation, tous l'esprit frappé d'une seule perte dans un naufrage où un grand nombre de personnes avaient péri.

Pour moi, je m'en revins avec Domingue, afin de préparer la mère de Virginie et son amie à ce désastreux événement. Quand nous fûmes à l'entrée du vallon de la rivière des Lataniers, des noirs nous dirent que la mer jetait beaucoup de débris du vaisseau dans la baie vis-à-vis. Nous y descendîmes, et l'un des premiers objets que j'aperçus sur le rivage fut le corps de Virginie. Elle était à moitié couverte de sable, dans l'attitude où nous l'avions vue périr. Ses traits n'étaient point sensiblement altérés ; ses yeux étaient fermés, mais la sérénité était encore sur son front. A cette vue, je pleurai amèrement ; pour Domingue, il se frappait la poitrine et perçait l'air de ses cris douloureux. Nous portâmes le corps de Virginie dans une cabane de pêcheurs, où nous le donnâmes à garder à de pauvres femmes malabares qui prirent soin de le laver.

Pendant qu'elles s'occupaient de ce triste office, nous montâmes en tremblant à l'habitation. Nous y trouvâmes Mme de la Tour et Marguerite en prière, en attendant des nouvelles du vaisseau. Dès que Mme de la Tour m'aperçut, elle s'écria : " Où est ma fille, ma chère fille, mon enfant ? " Ne pouvant douter de son malheur à mon silence et à mes larmes, elle fut saisie tout à coup d'étouffements et d'angoisses douloureuses ; sa voix ne faisait plus entendre que des soupirs et des sanglots. Pour Marguerite elle s'écria : " Où est mon fils ? je ne vois point mon fils ! " Et elle s'évanouit. Nous courûmes à elle, et, l'ayant fait revenir, je l'assurai que Paul était vivant, et qu'elle le verrait bientôt. Elle ne reprit ses sens que pour s'occuper de son amie, qui tombait de temps en temps dans de longs évanouissements. Mme de la Tour passa toute la nuit dans ces cruelles souffrances, et par leurs longues périodes j'ai jugé qu'aucune douleur n'était égale à la douleur maternelle. Quand elle recouvrait la connaissance, elle tournait des regards fixes et mornes vers le ciel. En vain son amie et moi nous lui pressions les mains dans les nôtres, en vain nous l'appelions par les noms les plus tendres, elle paraissait insensible à ces témoignages de notre ancienne affection, et il ne sortait de sa poitrine oppressée que de sourds gémissements.

A peine Mme de la Tour avait repris l'usage de ses sens, que Paul arriva suivi de quelques habitants du village, et plongé dans la plus vive douleur. Son entrevue avec sa mère et Mme de la Tour, que j'avais d'abord redoutée, produisit un meilleur effet que je n'osais espérer. Un rayon de consolation parut sur le visage de ces deux malheureuses mères. Elles se mirent l'une et l'autre auprès de lui, le saisirent dans leurs bras, le baisèrent ; et leurs larmes, qui avaient été suspendues jusqu'alors par l'excès de leur chagrin, commencèrent à couler. Paul y mêla bientôt les siennes. La nature s'étant ainsi soulagée dans ces trois infortunés, un long assoupissement succéda à l'état convulsif de leur douleur et leur procura un repas léthargique semblable, à la vérité, à celui de la mort.

M. de la Bourdonnaye m'envoya avertir secrètement que le corps de Virginie avait été apporté à la ville par son ordre, et que de là on allait la transférer à l'église des Pamplemousses. Je descendis aussitôt au Port-Louis, où je trouvai les habitants de tous les quartiers rassemblés pour assister à ses funérailles, comme si l'île eût perdu en elle ce qu'elle avait de plus cher. Dans le port, les vaisseaux avaient leurs vergues croisées, leurs pavillons en berne, et tiraient du canon par de longs intervalles. Des grenadiers ouvraient la marche du convoi ; ils portaient leurs fusils baissés. Leurs tambours, couverts de longs crêpes, ne faisaient entendre que des sons lugubres, et on voyait l'abattement peint dans les traits de ces guerriers, qui avait tant de fois affronté la mort dans les combats sans changer de visage. Huit jeunes demoiselles des plus considérables de l'île, vêtues de blanc et tenant des palmes à la main, portaient le corps de leur vertueuse compagne, couvert de fleurs. Un chœur de petits enfants le suivaient en chantant des hymnes ; après eux venait tout ce que l'île avait de plus distingué dans ses habitants et dans son état-major, à la suite duquel marchait le gouvernement, suivi de la foule du peuple.

Voilà ce que l'administration avait ordonné pour rendre quelques honneurs à la vertu de Virginie. Mais quand son corps fut arrivé au pied de cette montagne, à la vue de ces mêmes cabanes dont elle avait fait si longtemps le bonheur, et que sa mort remplissait maintenant de désespoir, toute la pompe funèbre fut dérangée : les hymnes et les chants cessèrent ; on n'entendit plus dans la plaine que des soupirs et des sanglots. On vit accourir alors des troupes de jeunes filles des habitations voisines, pour faire toucher au cercueil de Virginie des mouchoirs, des chapelets et des couronnes de fleurs, en l'invoquant comme une sainte. Les mères demandaient à Dieu une fille comme elle, les pauvres une amie si tendre, les esclaves une maîtresse aussi bonne.

Lorsqu'elle fut arrivée au lieu de la sépulture, des négresses de Madagascar et des Cafres de Mozambique déposèrent autour d'elle des paniers de fruits, et suspendirent des pièces d'étoffes aux arbres voisins, suivant l'usage de leurs pays ; les Indiennes du Bengale et de la côte malabare apportèrent des cages pleines d'oiseaux, auxquels elles donnèrent la liberté sur son corps : tant la perte d'un objet aimable intéresse toutes les nations ! et tant est grand le pouvoir de la vertu malheureuse, puisqu'elle réunit tous les cœurs compatissants autour de son tombeau !

Il fallut mettre des gardes auprès de sa fosse, et en écarter quelques filles de pauvres habitants, qui voulaient s'y jeter à toute force, disant qu'elles n'avaient plus de consolation à espérer dans ce monde, et qu'il ne leur restait qu'à mourir avec celle qui était leur unique bienfaitrice.

On l'enterra près de l'église des Pamplemousses, sur son côté occidental, au pied d'une touffe de bambous où, venant à la messe avec sa mère et Marguerite, elle aimait à se reposer assise à côté de celui qu'elle appelait son frère.

(*A suivre*)

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

DEMAIN

GRANDE ASSEMBLEE

REGIONALE LIBERALE

A PLESSISVILLE, SAMEDI LE 1ER JUILLET

A 2 HEURES DE L'APRES-MIDI.

Nos amis de Mégantic, Arthabaska et Lotbinière sont attendus avec grande impatience.

L'honorable M. Lemieux, Ministre des Postes et plusieurs autres orateurs distingués adresseront la parole sur les grandes questions du jour :

Le Progrès du Canada, la Réciprocité, la Marine.

A cette occasion, des Billets de passage seront vendus à toutes les stations au prix d'un simple billet de 1re classe.

Nos amis iront devant le peuple et feront le bilan de l'œuvre de progrès, et ils développeront le programme de prospérité nationale que le gouvernement Laurier poursuit avec tant de succès depuis seize ans.

Les apôtres de la grande cause libérale iront dénoncer la conduite indigne du chef nationaliste, qui sème sa haine partout où il passe, et qui fait appel à tous les préjugés pour souiller la gloire du grand Canadien, qui, à l'heure qu'il est, illustre son pays d'un si grand renom.

Qu'on aille entendre les orateurs de la bonne cause qui feront voir à l'électorat combien peu les chefs oppositionnistes méritent sa confiance ; puisqu'aucun d'eux ne peut présenter un programme accepté d'eux tous, quand le parti libéral est uni et fort pour la défense de tous ses grands principes.

VÊTEMENTS GARANTIS PAQUET



La meilleure Méthode pour

La Confection des Habillements

LES habillements pour bien faire doivent être confectionnés à vos mesures. Les complets confectionnés à l'ancien système sont préparés de manière à convenir à la moyenne des hommes, mais pas à tous. C'est la raison qu'ils ne font pas bien. Les VETEMENTS Garantis de PAQUET ne sont pas confectionnés d'avance. Nous les taillons à vos mesures avant de les coudre. Il nous est facile d'après notre nouvelle méthode d'obtenir ce résultat. C'est la méthode la plus perfectionnée pour la confection d'habillements.

Les VETEMENTS Garantis de PAQUET vous donnent tous les avantages des complets sur mesure et ne vous coûtent que la MOITIE du prix de ces derniers. Les tissus que nous employons sont de la meilleure qualité que l'on puisse se procurer. Nous vous les vendons sans intermédiaire aux Prix du Gros, et les garantissons de la meilleure valeur du Canada pour $10.00 à $15.00, valant $13.50 à $20.00

Seuls des experts de grande expérience sont employés à la confection des Vêtements Garantis de Paquet

Le Complet représenté

est fait de serge noire ou bleu-marin tout laine, de la meilleure teinte, complètement épongée et garantie tenir sa couleur. La façon est sans égale au pays. Les poches sont faites d'après notre procédé spécial qui leur garde leur forme continuellement.

La valeur réelle en est $13.50. Notre Prix Spécial, dans tout l Canada..... $10.00
Points 36 à 44 seulement—Pointure plus grande 75c. par point.

Demandez Notre Catalogue Gratuit

Montrant des illustrations des derniers patrons de New-York et contenant des échantillons de tissus les plus nouveaux de la nouvelle saison. Ce catalogue contient également la manière de prendre vos mesures, ce qui est si simple et si précis que personne ne peut s'y tromper.

Ecrivez-nous MAINTENANT. Remettez pas à un autre temps—une carte postale suffit—vous recevrez ce catalogue par retour du courrier.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Bureau des Commandes par la Malle

QUEBEC, CANADA.

Le Roi Georges est couronné.

La cérémonie a eu lieu, à l'Abbaye de Westminster, avec un apparat et une splendeur inouis.

L'enthousiasme à Londres.— Plusieurs accidents se sont produits.

Londres, 23 juin.—Londres a vu hier le spectacle le plus éblouissant, le plus magnifique et aussi le plus impressionnant qui se soit déroulé, dit-on, dans la vieille capitale anglaise.

A 12.32 hrs. dans l'antique abbaye de Westminster, l'archevêque de Cantorbery a couronné le roi Georges V et la reine Marie, en présence de la famille royale, des délégues des gouvernements étrangers et d'une foule évaluée à 7000 personnes.

C'est la sanction officielle au règne du huitième membre de la maison de Hanovre.

Pendant toute la journée, l'enthousiasme le plus délirant n'a cessé de régner dans tout le Royaume-Uni et son écho s'est répercuté jusque dans les colonies les plus éloignées.

La journée s'annonçait un peu sombre, et même, pendant que la procession se formait il plut assez fort, mais le soleil perçant les nuages, eut bientôt fait de sécher les rues et décorations et de calmer les alarmes des organisateurs.

Des centaines de mille étrangers, venus des pays les plus lointains s'étaient joints à la population londonnienne, pour fêter les souverains anglais. La température fut la seule chose qui n'eut pas été arrangée d'avance avec exactitude. Ce fut la seule chose qui jeta une ombre dans ce tableau glorieux:

Lorsque les troupes, à 7.15 hrs. prirent place le long de la route que devait suivre la procession, la foule était déjà si dense qu'à Charing Cross et à Whitehall, les cordons de police avaient été rompus. Cependant, à l'arrivée des soldats, on put reprendre le contrôle.

Le maréchal lord Kitchener commande toutes les troupes et douze mille policiers. Il est acclamé. C'est le jour par excellence de " Tommy Atkins ", qui reçoit une ovation partout où il se présente. Il y avait dans les rangs tous les uniformes connus de l'armée de l'empire.

Il y eut trois processions, celle des hôtes royaux, celle du prince de Galles, et des membres de la famille royale.

LES SOUVERAINS ET DEUR SUITE.

La première procession était formée de douze voitures de gala précédées de trompettes et escortées de gardes royales à cheval. Une pluie légère tombait et les voitures étaient fermées, mais on voyait leurs occupants à travers les vitres.

Suivait immédiatement la procession de la famille royale, comprenant le prince de Galles, la princesse Marie et leur plus jeune frère.

Leur apparition fut le signal de longs applaudissements.

A peine avaient-ils passé qu'on signala l'approche de la grande procession, celle qui devait escorter le roi et la reine à l'abbaye et les ramener au palais.

A 10.30 h. exactement, le grondement du canon annonça que le roi et la reine quittaient le palais, et par une heureuse coïncidence, presque traditionnelle dans les annales des fonctions royales, le soleil se montra soudain et la pluie cessa.

LA PROCESSION

A 10.30 h. précises, le roi et la reine sortirent du palais de Buckingham. Le chef d'état-major parut d'abord, suivi de la garde d'honneur, tandis que les fanfares jouaient l'hymne national.

Venait ensuite l'escorte du roi, composée des gardes de corps, vêtus de leurs fameuses cuirasses d'acier et de leurs casques à plumes. Les aides-de-camp militaires et navals du roi suivaient, puis les écuyers, les escortes de cavalerie coloniale et indienne.

L'état-major de l'armée conduisait la marche. Il était commandé par le général Sir William Nicholson, chef de l'état-major général de la garde impériale, les maréchaux de l'Empire le suivaient, on remarquait parmi eux, le maréchal lord Roberts et sir Evelyn Wood.

Venaient ensuite les hommes du chevalier maréchal, puis un détachement de soldats de la garde.

Les cavaliers de la maison du roi étaient stationnés dans la cour du palais et prirent leur rang dans la procession, suivis des soldats noirs de l'Ouest africain, de la police montée du Canada, de celle de Kong-Kong et des colonies.

LE CONTIGENT CANADIEN ACCLAME

Le contigent canadien, commandé par le lieutenant-colonel H. H, McLean, et composé de 800 hommes. a été cordialement acclamé. Il était à la tête des contingents coloniaux et marchait immédiatement à la suite des écuyers du roi. Les contigents de la cavalerie australienne et sud-africaine le suivaient.

Il y a alors un moment de silence, rompu seulement par le son des trompettes et les accords des cuivres, puis, la multitude, d'une seule voix, qui fait trembler les édifices environnants acclame ses souverains qui viennent de paraître,

En souriant et s'inclinant, Leurs Majestés remercient le peuple de ses hommages. Le roi porte une longue robe pourpre et une cape d'Etat bordée d'hermine. La reine est vêtue de drap d'or.

La procession défile par le Mall, l'arc de l'Amirauté, Charing Cross, Whitehall, la rue du Parlement, et Broad Sanctuary. L'arrivée des souverains à l'abbaye est saluée par les cloches qui sonnent à toute volée, le canon qui tonne et la foule qui applaudit et acclame.

A leur entrée dans la cathédrale, Leurs Majestés sont reçues par le duc de Norfolk et les pages.

On estime que sept mille personnes avaient pris place dans la vaste nef pour assister à l'auguste cérémonie.

LA CEREMONIE

Le programme du jour avait été ainsi arrêté : à 6 h. 30 m. pendant la matinée, l'abbaye du Westminster l'ouvre pour laisser entrer les personnages royaux et les représentants officiels, puis on ferme à 9 heures ; à 9 heures 45 m. la procession royale se forme le long de la route, depuis se palais de Buckingham jusqu'à l'abbaye de Westminster ; à 10 h. 30 m. le roi Georges et la reine Marie avec les lords, les dames de la cours et leurs suites quittent le palais de Buckingham pour se rendre à l'abbaye ; à 11 heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi, cérémonie du couronnement en l'historique abbaye de Westminster ; à 2 h. 30 m. procession royale à travers les rues de Londres, depuis Constitution Hill, en passant par Piccadilly, Pall Mall, Trafalgar Square, le Stand et la rue Fleet, retour par le Mall jusqu'au palais de Buckingham.

Le soir, l'illumination de Londres et feux de joie dans tout le royaume, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, puis banquet au bureau des affaires étrangères, en l'honneur du roi, de la reine, des personnages royaux et des représentants officiels.

Le roi et la reine se sont rendus à l'abbaye de Westminster dans le fameux carosse d'état qui a porté tant de rois et tant de reines. Ce carosse a été construit sous le règne du roi Georges III, en 1761 et c'est un chef-d'oeuvre artistique. Il pèse plus de quatre tonnes. Il est en chêne poli, recouvert de tableau et de panneaux allégoriques, oeuvre de Cipriani. Huit chevaux l'ont traîné.

Lorsque les souverains sont entrés dans l'abbaye, ils ont été reçus par les milliers d'invités qui y avaient place. Les cloches de Londres et de tout le pays ont en même temps, rempli l'air de leur musique joyeuse. L'archevêque de Cantorbery a prononcé les premières paroles officielles.

En déposant la couronne sur le front du roi, l'archevêque demande à Dieu de sanctifier celui qui la reçoit et de lui accorder des grâces abondantes. Le serment du roi est reçu par l'archevêque. C'est la promesse de gouverner le peuple d'après la constitution et de respecter les lois et coutumes établies. Puis l'archevêque ajoute : " Que le règne de Georges V, roi par la grâce de Dieu, du royaume Uni de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des colonies britaniques défenseur de la Foi, empereur des Indes, soit long ! "

Le roi, dès qu'il a la couronne en tête s'assied dans le fauteuil historique de Saint-Edouard. C'est le doyen de Westminster à qui est confiée la garde de la couronne qui tend à l'archevêque l'emblême de la royauté. Lorsque le roi est couronné, le chant de " God save the King " est répété. Le couronnement de la reine est fait d'une façon aussi imposante.

Les traditions sont respectées pendant les cérémonies du couronnement

Aux côtés du roi et de la reine se tenaient le duc de Connaught et le prince de Galles qui portait l'uniforme de cadet de marine. Quatre chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, les lords Cadogan, Rosebery, Crewe et Minto portaient le dais de la reine était soutenu par les duchesses de Hamilton, de Montrose, de Portland et de Sutherland. La traîne de la splendide robe du roi était portée par huit pages. Le duc de Northumberland portait la couronne de St-Edouard, le comte de Beauchamp portait l'épée d'état ; lord Roberts portait la seconde épée et lord Kitchener, la troisième. Les insignes royaux et les autres emblêmes du couronnement étaient portés par l'évêque de Ripon, le duc de Somerset et le duc de Richmond. Le duc de Devonshire portait la couronne de la reine Marie.

LES ASSISTANTS

Parmi les représentants des maisons royales de l'étranger, on remarquait en l'abbaye de Westminster, le prince héritier d'Allemagne et sa femme, le prince Henri de Prusse et sa femme ; l'archiduc Charles-François-Joseph d'Autriche, le prince héritier du Danemark ; le prince héritier de Serbie et le prince héritier de Norvège. Il y avait quarante membres de la famille royale, 250 gouvernants étrangers, 1450 lords et ladies 670 membres de la Chambre des lords et de la Chambre des Communes, 30 ambassadeurs et ministres, le corps diplomatique, et les représentants du clergé, de la magistrature, de l'armée et de la marine.

Les Etats-Unis étaient représentés à la cérémonie par l'ambassadeur Whitelaw Reid et l'envoyé spécial, John Hays Hammond. Des centaines d'Américains avaient demandé des cartes d'entrée, mais peu ont réussi à en obtenir. Le frère du président Taft a eu cette faveur, grâce à l'entremise de M. Reid.

Les duchesses de Roxburghe, de Manchester et de Marlbourough, la marquise de Dufferin, la comtesse d'Essex, la comtesse de Suffolk et plusieurs autres Américaines qui ont épousé des nobles anglais, figuraient à la cérémonie du couronnement. Les princes indiens dans leurs costume nationaux ont créé un bel effet.

(A suivre à la page 6)

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

L'Union des Cantons de l'Est

ARTHABASKA, 30 JUIN 1911

Un Triste Spectacle

Oui triste spectacle, que celui auquel nous assistons en ce moment.

Pendant que Sir Wilfrid Laurier combat si vaillamment pour l'autonomie du Canada et jette tant d'éclat sur le nom canadien, pendant que pour nous il s'expose aux coups violents des impérialistes dont il repousse toutes les séductions ; pendant que ses adversaires comme ses amis font l'éloge de son talent et le placent au premier rang des grands hommes de notre temps, des Canadiens-Français, ses compatriotes, le méprisent et le dénoncent comme un traitre, dans des assemblées publiques. Des centaines et des milliers, dit-on, des Canadiens-Français ont l'air d'applaudir les insulteurs de cet homme éminent, de celui qui a tant fait pour l'honneur de sa race pour le prestige du nom canadien.

Oui, c'est un triste spectacle qui ne fait honneur ni aux insulteurs ni à ceux qui les écoutent. Ceux contre qui la lutte en ce moment, les hommes puissants qu'il combat avec tant de vigueur doivent le plaindre et avoir une pauvre opinion de nous, ils doivent se dire qu'ils sauraient reconnaître autrement ses services, s'il voulait être avec eux.

Quel est celui parmi ses insulteurs quel est l'homme parmi nous qui pourrait, sur l'un des plus grands théâtres du monde, jouer un rôle si glorieux pour nous et si utile au Canada ? Qui pourrait, comme lui, tous les jours, pendant des semaines soutenir les assaults les plus formidables, résister aux séductions les plus puissantes ; agir et parler avec une sagesse et une habileté qui font l'admiration du monde entier ? S'il existe quelque part cet homme capable de remplacer Laurier, d'honorer, de glorifier comme lui, notre race, qu'on nous le montre, qu'on le nomme.

Hélas ! il n'existe pas cet homme et il n'existera pas de sitôt ; et c'est pourquoi les clairvoyants, ceux qui aiment vraiment leur nationalité et tiennent à son honneur, à sa conservation, veulent que Laurier reste où il est, même malgré lui. Lorsqu'il sera parti, lorsque ceux qui l'attaquent nous aurons jeté des crises dangereuses, ils seront nombreux ceux qui diront : Si nous avions Laurier pour nous conduire encore, nous serions bien heureux.

Ils sont nombreux, heureusement, ceux qui maintenant reconnaissent sa valeur et rendent hommage aux services qu'il rend à sa province comme au Canada tout entier, et ils sauront le lui prouver lorsqu'il reviendra de Londres, fatigué, malade, peut-être, mais heureux tier de pouvoir dire qu'il a fait son devoir envers son pays. Alors les cris strident de la jalousie et de l'envie seront étouffés par la grande voix du peuple, et ils seront rares ceux qui refuseront de l'acclamer, de s'honorer en l'honorant.

UN LIBERAL

Nouvelles de Victoriaville

—L'année scolaire est finie. Le 17 c'était les élèves de notre Académie et les demoiselles de l'Externat du Couvent qui après une magnifique distribution de prix se disaient : Au mois de septembre. Le 19 ce fut au tour du Pensionnat et de notre Collège Commercial à ouvrir leurs portes, C'est le temps du repos qui commence On va se retaire pour être plus vaillant quand septembre viendra.

Dans toutes nos institutions la distribution des prix a été belle. Tout le monde s'est rendu à notre couvent et à notre collège pour applaudir les nombreux méritants et méritantes qui après un dur labeur ont vu le succès couronner leurs efforts.

Nos félicitations particulièrement aux finissants de notre couvent et aux diplômés de notre collège commercial Qu'on nous permette de faire un compliment spécial à ceux d'entre ces derniers qui sont de notre ville, à MM. E. Ducharme, G. Auger. L. Buteau, A. Désilets, W. E Béliveau. Ils nous font honneur. Nous leur souhaitons une heureuse carrière, et nous espérons que tous seront, ce que leur chapelain, le Rév. M. R. Brassard, souhaitait d'eux, c'est-à-dire, des hommes pour Dieu et le Canada.

—Tout va bien en industrie. Les travaux de construction de nos nouvelles manufactures avancent rapidement.

La manufacture de meubles pour cuisine est maintenant sous la direction de M. Dessurault.

—La Fonderie de Victoriaville est à fabriquer des engins à gazoline perfectionnés qu'elle mettra sous peu sur le marché.

—Notre fabrique de corbillards est à compléter un bel assortiment de corbillards noirs et de corbillards blancs pour enfants. Le propriétaire M. Désilets, nous dit qu'il aura cette année plus de douze chariots funèbres.

—Nous avons de ce temps ici une température propice pour la végétation. Aussi, nos champs ont bonne apparence.

NOTES LOCALES

Mlles Juliette et Réjane Crépeau sont revenues de Stanstead.

Les Dames religieuses de la Congrégation de cette ville, sont parties pour leur retraite annuelle, à Québec.

Mlle Annette Maheu est revenue d'une promenade à Lévis.

M. Sénécal, secrétaire de la Commission des Chemins et Barrières, de Montréal, est en visite chez sa fille, Mme Paul Beaudry.

Mlle Béliveau, de St-Grégoire, est entrée comme assistante au bureau de Poste, de cette ville.

M. L. J. Houde, avocat, de Plessisville, était ici, hier.

Mme Honoré Boucher est partie pour les Trois-Rivières, Grand'Mère et Sorel.

Mlle Violet Griffith, de Smith Falls, Ont., est en visite chez M. le maire et Mme Henri Pepin.

M. et Mme Jean-Marie Roy, de Lévis, étaient de passage ici, samedi dernier.

Voir l'annonce de La Maison OUELLET dans une autre colonne.

Il s'agit d'un grand lot d'Habillements échantillons achetés d'une grande manufacture de Toronto.

MM. John O'Donnell et Ernest Paradis, de Danville, étaient de passage en notre ville, lundi. Ils sont venus en automobile.

Mme Pierre Maheu est partie lundi pour Haverhill, Mass., où elle est allée assister aux funérailles de son père, M. Catudal.

M. Georges Beauchesne est retourné à Biddeford, Me., après avoir passé quelque temps en visite chez ses frères.

M. Eugène Trottier, de Manchester, N. H., est en visite chez M. Adélard Picher.

M. Calixte Leblanc, père, est revenu d'un voyage à Montréal.

M. Gordon Hyde, avocat, de Montréal, était en visite chez M. et Mme L.-P. Crépeau, dimanche.

Le R. P. Eugène Pépin, O. M. I., d'Ottawa, était en visite chez sa mère, Mme L. O. Pepin, cette semaine.

Mme Albert Houle et Mlle Cécile Baril sont allées à Warwick, hier, en en visite chez des parents.

Un grand nombre de personnes ont pris part au pèlerinage de Stanfold.

M. Eugène Gendreau et sa famille sont partis pour Providence, R. I. pour y demeurer.

Mme Amédée Mailhiot est partie pour St-Gabriel de Brandon, où elle doit visiter son père malade.

Sa Seigneurie le Juge Pouliot a rendu jugement dans toutes les causes qu'il avait devant lui en délibéré.

Sa Seigneurie part pour la Rivière-du-Loup où elle passera les vacances avec sa famille.

Sa Seigneurie les a bien méritées.

M. Philippe Baril est allé à Ste-Elisabeth, cette semaine, rendre visite à son frère, M. Léandre Baril.

M. et Mme Urbain Girouard, de cette ville, sont allés, lundi, à St-Paul de Chester, assister aux funérailles de M. Poisson.

Mlles Bertha et Yvonne Beaudet, de Victoriaville, étaient en visite, cette semaine, chez des amies.

Mme Hubert Vallières, de St-Adrien, est en visite chez son fils ; d'ici elle se rendra à St-Norbert, visiter ses deux frères.

M. et Mme Albert Houde, d'Asbestos, sont venus passer le dimanche chez des parents.

M. et Mme Adélard Fecteau, M. et Mme Etienne Poudrier et M. et Mme Johanan Laveau, d'Asbestos, étaient en visite chez M. Antonio Houle, de cette paroisse.

Mme Exa Jodoin, de Ste-Thérèse, passe quelques jours chez sa mère, Mme Charles Houle.

Mlle Théodora Vallières est retournée à St-Adrien de Ham, samedi, après avoir passé quelques jours en visite chez son frère, M. Hubert Vallières.

M. Félix Verville, de cette paroisse, est revenu de Montréal où il a été rendre visite à ses deux fils MM. Félix et Willie Verville.

M. et Mme Hubert Vallières, de cette ville, sont allés passer le dimanche à St-Adrien de Ham, en visite chez des parents et amis.

Nous avons remarqué avec plaisir que La Maison Ouellet n'a pas oublié que le 24 juin était le jour de notre fête nationale. La Maison Ouellet était la seule maison sur laquelle flottait un pavillon, ce jour-là.

A La Maison Ouellet on rencontre non-seulement des hommes d'affaires mais aussi des patriotes.

Mlle Alice Mailhiot est revenue d'une promenade à D'Israéli.

Nous avons eu le plaisir d'avoir, à nos bureaux, la visite de M. Ludger Dionne, marchand, de St-Georges de Beauce, aujourd'hui.

La retraite des Rvds Frères du Sacré-Coeur est actuellement prêchée par le R. P. Bonaventure, capucin, de Limoilou.

Lundi dernier, le 26 août courant, a eu lieu une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du comté d'Arthabaska, à laquelle étaient présents : MM. Jos. D. Morin, président, Joseph Verville, vice-président, F.-X. Labbé, Amédée Houde, F.-X. Desrochers, Jules Landry, Edmond Juneau, Ludger Lecomte et Wm. Walsh. A cette séance ont été nommé les juges pour l'exposition des fermes les mieux tenues qui aura lieu du 3 au 8 juillet, ainsi que les juges pour l'exposition agricole qui aura lieu le 19 septembre prochain.

M. Charles Lafontaine, de Lisbon Me., est arrivé en notre ville, pour assister aux funérailles de son père, M. Godfroy Lafontaine.

La Grande Assemblée de Plessisville

Nos amis libéraux de ce comté devront se faire un plaisir d'assister à la grande assemblée libérale de Plessisville, samedi.

Des orateurs distingués parleront des grandes questions du jour, à cette assemblée.

La Marine, la Réciprocité, le Progrès du Canada y seront traités de mains de maîtres.

A cette occasion, il y aura des réductions sur le prix du passage sur les chemins de fer.

Allons en foule à Plessisville.

400 Conversions

Mgr Bruchési, archevêque de Montréal,a déclaré au reporter de la "Croix" de Paris, que depuis deux ans 400 conversions au catholicisme avaient eu lieu à Montréal.

Mort de M. G. Lafontaine

Nous avons le regret d'apprendre la mort du vénérable père de Lady Laurier, M. Godfroy Lafontaine.

M. Lafontaine était né à Chambly en 1817. Il est mort, mercredi, à la résidence de Lady Laurier, muni de tous les sacrements de l'Eglise.

Il était aussi le père de M. Godfroy et Charles Lafontaine.

Les funérailles auront lieu samedi.

Le corbillard laissera la résidence de Lady Laurier à 9 heures moins un quart et le service sera chanté à neuf heures.

Nous offrons à Lady Laurier nos sincères sympaihies.

Feu Mme Ludger Lavigne

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Valérie Frenette, épouse de M. Ludger Lavigne, plombier, de cette ville.

Elle est décédée, lundi, à l'âge de 28 ans. Elle laisse un époux et deux jeunes enfants.

Ses funérailles ont eu lieu, mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. le curé Côté a chanté le service et la sépulture a eu lieu dans le cimetière de la paroisse.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

R. I. P.

Violent Orage

La chaleur à peine supportable des jours derniers a été cause de l'orage électrique qui s'est abattu mardi soir sur notre ville et les alentours.

Le temps était des plus chargés et voici les différents degrés de température qu'on a relevé un peu partout. Dawson 60.89 ; Victoria 54.66 ; Vancouver, 54.60 ; Kamloops, 56.80 ; Calgary, 46.58 ; Winnipeg, 42.66 ; Port-Arthur, 52.62 ; Parry Sound, 68.80 ; London, 69.88 ; Toron,o, 64.84 ; Ottawa, 70.84 ; Montréal, 72.82 ; Québec, 64.72 ; St-Jean, 56.76 ; Halifax, 54.68.

De toutes parts on nous annonce des dégâts considerables.

A Montréal la foudre est tombée à plusieurs reprises et plusieurs fils électriques ont été coupés, de même en a-t-il été du service des tramways.

A Maisonneuve un tramway a été frappé mais on a constaté heureusement aucun accident sérieux.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

MARIAGE

En cette paroisse, lundi, le 26 du courant, M. Philibert Pouliot, cultivateur de cette paroisse, fils de feu M. Joseph Pouliot, conduisait à l'autel Melle Marie-Rose Pellerin, fille de M Amédée Pellerin, de cette paroisse.

M, Edmond Pouliot, maire de la paroisse, servait de témoin à son frère et M. Amédée Pellerin à sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Desmarais.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Excursion vers l'Ouest du Canada

Le Grand Trunk Railway System annonce que les 3, 27 juin, les 11 25, juillet, les 8, 22 août, les 5 et 9 septembre 1911, des excursions de chercheurs de Home, circuleront de toutes les gares d'Ontario et Québec vers l'Ouest du Canada, via Chicago et Duluth, ou via Chicago, St Paul et Minneapolis, à des prix réduits pour voyages aller et retour.

La voie ferrée double bien connue du Grand Tronc de l'est vers Chicago en appelle au voyageur, et ayant le service supérieur offert par cette ligne incluant, le fameux " International Limited partant de Montréal tous les jour, à 4.00 a. m., et le plus rapide du Canada, plusieurs passagers seront attirés par cette voie.

La route via Chicago est l'une des plus intéressantes, prenant passagers dans des cités et villes principales du Canada et dans les Etats du Michigan et Indiana. De plus, un choix de sept lignes entre Chicago et St Paul et Minneapolis est offert. Etant donné le grand nombre de Canadiens qui résident à Chicago, St Paul Minneapolis, Duluth et autres cités, sur la route, il n'y a aucun doute que le grand Tronc trouvera plusieurs clients qui profiteront de l'occasion ainsi offerte pour leur permettre un court voyage, aux gares, en compagnie de leurs amis.

Les citoyens canadiens sont exempts de ce qui s'appelle " examen d'immigration "' et il n'y a pas d'arrêt à aucun endroit.

Le bagage est transporté à travers les Etats-Unis sans payer des frais de douane, car aucune attention spéciale n'est donné au passager. L'inspection n'est pas nécessaire à aucun endroit de la frontière.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de home est le changement de trains à des endroits comme Chicago, St Paul et Duluth et à embarquer dans des wagons propres et venant d'être ventilés faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance daus le même wagon.

La vente des billets, à part celle ci-dessus, est aussi autorisée pour voyager de traverse, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northem Navigation Company, des lacs Huron et Supérieur

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand Trunk Railway System ou écrivez à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. E. Duff, agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

* * *

Le 1er train du Grand Tronc Pacific de Prince Rupert est à Vanarsdol, 100 miles, marche depuis le 14 juin laissant Prince Rupert à 1 heure p. m. deux fois la semaine, mercredi et samedi pour l'arrivée des Steamers du Grand Tronc Pacific et retournant le même jour.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Warwick

—M. et Mme A. Normand étaient en visite, dimanche, chez M. H. Pepin, père de Mme Normand.

—M. A. R. Charron est revenu de Québec, lundi.

—Mlle J. Desharnais est partie pour Montréal, où elle passera quelque temps en visite chez des parents.

—M. Alphonse Comeau, E. E. C.D., à Montréal, passe les vacances chez son père.

—Mlle H. Gagné est partie pour Windsor Mills, où elle passera une quinzaine chez son père.

—Mlles Luneau, de Québec, sont en visite chez leur soeur, Mme P. R. Baril.

—M. Adélard Baril et ses enfants sont partis pour un voyage à Manchester, Boston et autres villes des Etats Unis.

—Mlle Rachel Valcourt, du couvent de Villa-Maria, Montréal, est arrivée pour passer les vacances chez sa mère, Mme E. T. Valcourt.

—Dr et Mme St-Germain, de St-Bonaventure, étaient en visite chez Mlle R. Triganne.

—Mme Albert Houle et Mlle Cécile Baril, d'Arthabaska, étaient en visite, jeudi, chez Mme Agésilas Kirouac.

—M. et Mme R. Paradis, de Victoriaville, étaient, dimanche, chez M. C. Paradis.

—M. et Mme P. Cantin, de Victoriaville, étaient en visite chez des parents, dimanche.

S. Ferdinand

—Le 10, le 11 et le 12 courant, toute la paroisse etait en liesse à l'occasion de la visite pastorale. C'est Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy que nous avons eu le bonheur de voir venir au milieu de nous cette année. Il était accompagné du Rév. Père Louis Fortier Rédemptoriste et de M. l'abbé G. E. Grandbois.

—Les Révérends Frères avaient préparé une magnifique réception à Sa Grandeur, malheureusement les fatigues du voyage empêchèrent Monseigneur de se rendre à l'invitation. Malgré ce contre-temps la soirée fut un véritable succès, et toute l'assistance se retira enchantée des bons moments qu'elle venait de passer.

Monseigneur est parti lundi midi, accompagné de MM. les marguilliers pour se rendre à S. Pierre Baptiste.

—MM. et Mmes A. Larochelle, R. Larochelle et le Dr A. Larochelle, de Black Lake étaient chez M. J. S. Larochelle dimanche.

—MM. et Mmes P. Colette, et Dr Paradis, de Black Lake, étaient chez le Dr L. O. Noël

—M. G. Powell, du Séminaire de Québec, est revenu dans sa famille.

—M. J. S. Larochelle est allé à Québec mardi par affaires.

—Mlle A. Sirois, de Québec, est en promenade chez Mlle Eug. Sirois.

—M. et Mme Jos. Morin, de Black Lake, étaient de passage ici dimanche dernier.

—Mlles Rousseau, de Nicolet, sont en promenade chez leur père le Dr Rousseau.

STANFOLD

—Jeudi, le 8 courant, est décédée Mde A. Talbot, après plusieurs mois de maladie. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 12.

—Le 14 du courant ont aussi eu lieu les funérailles de M. Charles R. Sylvestre, décédé le 11, après quelques jours de maladie.

—Le notaire Gauvreau, M. P., et sa famille sont partis pour l'Ile Verte, où ils passeront l'été en villégiature.

—M. L. A. Richard, E. E. D., de Québec, est arrivé dans sa famille.

—M. Henri Bernard est revenu du collège d'Arthabaska où il vient de finir de brillantes etudes.

—MM. l'abbé Champoux, Bettez Paul et Noël Nadeau sont revenus du Séminaire Nicolet.

—Melle Cécile Nadeau est revenue du couvent de Lévis, ainsi que Melle Talbot, du couvent d'Hochelaga.

—M. et Melle Audette, de Victoriaville, étaient de passage ici cette semaine.

—Mardi avant midi, le 20 du courant, a eu lieu au couvent des RR. SS. de l'Assomption, la distribution solennelle des prix.

Ste Sophie de Mégantic

—M. Chs-Richard, notre vieux et vénérable curé, est assezbien, mais il doit se contenter de dire sa messe le matin. Il ne ne peut guère faire plus.

M. Jos. A. Labrecque, notre zélé desservant, se dévoue pour nous tous

Il va ouvrir une cérémonie les Quarante-Heures la semaine prochaine.

NAISSANCE

En cette ville, le 28 du courant, l'épouse de M. Jean Labbé, un fils. Parrain, M. Joseph Labbé, oncle de l'enfant, marraine Mde Philippe Lemay.

La Vacance est un temps de repos, mais le Commerce de nos jours, ne permet guère plus que le 7me de la semaine.

Ainsi, nous venons de conclure pour le plus grand bénéfice de nos clients, une transaction fort avantageuse, avec une Mauufacture de Hardes de Toronto.

Tout un lot d'Echantillons.

Au-delà de 500 Habillements de différentes teintes, différents prix, différentes grandeurs, et nous offrons comme suit :

50 Bleu-Marin valant $8.00, pour $4.70.

50 Verts, différentes nuances à $4.79, $5.29, $6.50, $7.79, $9.89.

Une ligne spéciale de Bleu et noir valant $25.00, pour $16.50.

Aussi une ligne spéciale pour garçonnets.

VENEZ TOUS, nous avons pour les grands et les petits.

FIT-REFORM—Habits de luxe—500 patrons.

DONC A LA MAISON OUELLET

POUR VOUS HABILLER.

C'est la place par excellence.

Juillet 1911.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.03 h. p. m., lundi, le 17 juillet 1911, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Rock Island, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots : " Soumissions pour un édifice public, à Rock Island, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. H. N. Lymburner, surintendant des Bâtisses Publiques, Montréal, au bureau de poste, de Rock Island, Qué., ainsi qu'au ministere des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un cheque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 juin 1911.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Agent Sérieux Demandé

Homme ou femme demandé comme agent dans ce district pour vendre nos préparations utiles dans les familles. Seule une personne qui désire se faire un salaire de $20.00 à $30.00 par semaine, devra faire application.

Adressez application à

BOITE POSTALE No 1664, Montréal.

Ouvriers Demandés

ON DEMANDE des Ouvriers capables pour menuiseries et l'ameublement.

Vous adressez personnellement ou par lettre à

TOBIN MANUFACTURING CO.,
Bromptonville, Qué.

Avis de Faillite.

Dans l'affaire de

G. H. RIOUX

Hôtelier de Drummondville,
Failli.

Le soussigné vendra par encan public sur les lieux, au Manoir de Drummondville, en la ville de Drummondville,

Lundi, le 10 Juillet 1911

A 11 heures a. m.

L'actif suivant :

1o. Stock de liqueurs, environ..... $398.64
2o. Stock de Cigares, environ..... 103.27
3. Dettes de livres..... 364.15

Ces trois items pour être vendus séparément en bloc à tant dans la piastre.

4. Ameublement de salle à diner, salle de Pool, Voitures, contenu de deux Glacières, etc., etc., pour être vendu en détail.
5. 1 licence d'hôtel.

Conditions, Comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

NAPOLÉON St AMOUR
Curateur,
11, Place d'Armes, Montréal.

Magasin et Ferme

A Vendre

Le soussigné ayant décidé de se retirer des affaires pour cause de santé, offre en vente son poste de commerce consistant en un magasin et hangar avec stock général de marchandises.

Ce magasin est situé près de l'église et du couvent, dans le village de Daveluyville, et aussi à proximité des scieries et manufactures de portes et chassis. La gare du chemin de fer Intercolonial n'est qu'à environ 12 arpents. Il y a aussi près de cette gare un magnifique pouvoir d'eau qui est sur le point d'être utilisé. Enfin c'est une bonne occasion pour un homme actif, désireux de se créer un commerce profitable et payant.

Le soussigné vendra aussi sa ferme dans le village de Daveluyville, comprenant environ 380 arpents de terre en superficie, dont 100 arpents environ sont améliorés, avec grange, hangar et résidence près de l'église. La terre y est productive, sensible à l'engrais et facile à égouter.

☛Le tout sera vendu à prix facile et à bonnes conditions.

12 mai 1911.

ADOLPHE DAVELUY.
Daveluyville, Co. Arthabaska.



Grand Trunk Railway System

Fête de la Confédération

PRIX REDUITS

Billets vendus à toutes les Gares du Grand Tronc au Canada et retour, au prix d'un

PASSAGE SIMPLE DE 1ERE CLASSE

Dates de Départ, 30 juin, 1er juillet.
Limite de retour, 4 juillet 1911.
S'adresser à

A. PELLETIER,
Agent du G. T. R., Victoriaville.

Vente par le Shérif

MANDAT DU LIQUIDATEUR

Cour Supérieure–District d'Arthabaska

Arthabaska, à savoir : No. 254.

IN RE " LA COMPAGNIE DU MANOIR DRUMMOND," en liquidation, et J. WILFRID ST-ONGE, liquidateur.

Un terrain portant les nos. trente-huit et trente-neuf, du cadastre officiel pour le quartier ouest de la ville de Drummondville—avec une bâtisse en brique à trois étages dessus érigée, exploitée actuellement comme hotel et connu généralement sous le nom de " Manoir Drummond ", circonstances et dépendances ; à la charge du bail consenti le 15 novembre 1910 par la compagnie en liquidation jusqu'au 1er mai 1912.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Frédéric de Drummondville, le ONZIEME jour de JUILLET prochain, 1911, à DIX heures de l'avant-midi.

P. L. TOUSIGNANT,
Shérif.

Bureau du shérif,
Arthabaska, 6 juin 1911.

Le Liniment du Père Morriscy Soulage la douleur



Le liniment du Père Morriscy chasse rapidement les maux et douleurs. La peau l'absorbe rapidement et en pénétrant profondément dans les tissus, ce accomplit à un effet splendide sur les muscles endolorés, les jointures raides, les douleurs rhumatismales, le mal de dos, de gorge, des rognons, où toute douleurs **fortement enracinée.**

Il soulage immédiatement et guérit les **blessures extérieures,** coupures, contusions, brûlures, échaudures et morsures du froid.

Pour les maux de dents et d'oreilles, c'est un excellent remède.

Le Liniment du Père Morriscy est d'une excellence exceptionnelle pour frictionner les athlètes. Il fait disparaître la raideur et la douleur après un violent exercice, jamais il ne brûle la peau.

Gardez en une bouteille, car

"Chaque goutte apporte un soulagement".

25c par bouteille, chez votre marchand. 11 F

Father Morriscy Medicine Co., Ltd., - [illegible]

MONTREAL, P. Q.

La maladie d'été menace la vie du bébé

La vie de tous les bébés est menacée durant les mois des chaleurs, par la redoutable maladie d'été. Des milliers d'enfants meurent chaque été sous l'étreinte de ce mal terrible—des milliers de foyers sont attristés et endeuillés parce qu'une petite vie précieuse ne les égaye plus. Bien que vous redoutiez ce mal, o mères, vous pouvez cependant le combattre—oui, le combattre et le vaincre au moyen des Tablettes Baby's Own. A ce sujet Mme Jos. Steffs, Coutts, Alta., dit : " Durant les chaleurs, mon petit garçon fut atteint de la maladie d'été. Il fut pris de vomissements et rien ne lui fit de bien jusqu'à ce que je lui eusse donné les Tablettes Baby's Own. Elles le soulagèrent et en firent un enfant robuste et bien portant " Les Tablettes sont en vente par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boite par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Nouvelle santé et nouvelle force pour les femmes souffrantes

Les maux de dos. fatigues des membres et atroces maux de tête n'ont pas leur raison d'être

Presque toutes les femmes endurent en silence des souffrances horribles qui assombrissent plus de la moitié de leur existence. Mal de dos, fatigue des membres, attaques de vertige, maux de tête, maux de dos, tout cela n'a pas sa raison d'être dans la vie féminine et indique clairement que le système a besoin du sang nouveau que l'on obtient par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules sont regardées par toutes les malades qui les ont employées comme supérieures à tous les autres remèdes, parce qu'elles donnent un sang riche et vermeil qui rend les femmes en santé, heureuses et gaies. Mme Fred Collard, Poular Point, Man., dit ce qui suit : " Je ne puis vous donner qu'une bien faible idée des souffrances que j'endurai avant de commencer à prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Après la naissance de mon premier enfant, je souffrais atrocement de maux qui trop souvent affligent mon sexe. A cela venait s'ajouter une attaque d'hémorroïdes saignantes, et on ne saurait s'imaginer le supplice que j'endurai, des jours et des nuits durant. J'essayai nombre de remèdes, mais ils ne me firent aucun bien, et de jeune femme en santé que j'étais, pesant 140 livres j'en vins à ne plus peser que 95 livres. Je devins si faible que je pouvais à peine traverser la place, et il y avait des fois où je ne savais presque pas ce que je faisais, tant je souffrais. Je me rendis à Brandon et consultai un médecin qui me dit que seule une opération me soulagerait, et qu'il me faudrait demeurer à l'hôpital durant au moins huit semaines. Etant la femme d'un cultivateur je sentais que cela était impossible et pendant que j'étais à Brandon je rencontrai une amie qui me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, disant qu'elles l'avaient guérie d'une maladie semblable à la mienne, après une opération qui ne l'avait nullement soulagée. Elle y avait tellement confiance qu'elle me donna la première boite, et je commençai à en prendre. En peu de temps, j'éprouvai beaucoup de soulagement. Je continuai à prendre les Pilules tout le reste de cet été, et le résultat fut qu'elles me ramenèrent à une santé parfaite. Je dis au médecin ce que les Pilules Roses du Dr Williams avaient fait pour moi, et il répondit qu'il considérait ce qu'elles avaient fait comme rien moins que miraculeux. J'ai depuis recommandé ces Pilules à plusieurs autres qui ont souffert des maladies des femmes, et elles ont toujours des résultats bienfaisants. J'espère que cette déclaration sera utile à quelque autre personne souffrante. "

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou vous pouvez les acheter par la poste à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50 de The Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

Le Couronnement du Roi

Beau Discours de M. l'abbé Camille Roy, prononcé le 22 juin, dans la Basilique de Québec.

MONSEIGNEUR,

MES FRÈRES,

L'Empire britannique offre, aujourd'hui, le plus admirable spectacle.

Au centre même de ce vaste Empire, dans la vieille abbaye de Westminster, dans un merveilleux décor d'architecture, d'oriflammes et de draperies, en présence des plus hauts dignitaires de sa cour, des représentants de tous ses peuples, et des délégués de toutes les nations, au pied de l'autel où s'agenouillèrent ses ancêtres de la puissante maison de Hanovre, Sa Très Haute et Très Gracieuse Majesté Georges V reçoit sur son front la double couronne de roi et d'Empereur. A cette heure où nous sommes ici réunis, là-bas, dans la capitale débordante et tumultueuse, les foules acclament dans un même triomphe le roi et la reine, unissent dans un même élan de piété patriotique le culte du Dieu Souverain et le culte traditionnel de la monarchie : et par toute la terre britannique, chez tous les peuples qu'a touchés le sceptre royal d'Angleterre l'hymne universel de l'action de grâces et de la prière monte vers le ciel.

Spectacle unique que celui de tant de nations autonomes, dispersées sur tous les continents, mais unies au même instant dans une même pensée loyale, exprimant à Dieu la même supplication ardente, et faisant tour à tour éclater dans l'aurore successive qui se lève sur elles, les accents d'une même joie profonde et des vœux sincères !

Vous avez voulu, Monseigneur, que votre peuple catholique de Québec, de cette capitale historique du Canada français, mêlat sa prière à tant d'autres, et vous l'avez convoqué dans votre cathédrale, dans cette basilique, où le " Te Deum " qui a tant de fois retenti pour les rois très chrétiens de France et de Navarre, a aussi souvent appelé, avec une égale et franche piété, sur les rois de l'Angleterre, la louange et la divine bénédiction.

Certes, il y a dans ces cérémonies religieuses multipliées à l'occasion du couronnement de nos souverains, il y a dans toutes ces prières qui vont aujourd'hui vers Dieu, la plus belle et la plus significative leçon.

C'est Dieu qui donne aux rois la puissance, et c'est Dieu qui leur donne aussi la sagesse. Toute autorité vient de celui qui règne dans les Cieux, et à qui seul appartient la gloire, la vraie grandeur, l'unique indépendance. S'il est permis aux hommes de désigner l'élu, celui qui sera parmi eux le chef ou le roi, les hommes ne peuvent conférer à cet élu ce qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes, le droit de commander à autrui, et d'imposer aux peuples la règle de leurs devoirs. C'est de Dieu, de celui-là seul qui est le vrai maitre et le vrai souverain, que vient tout pouvoir : et le pouvoir n'est saint que parce qu'il procède de Celui qui est la Sainteté même, et les chefs, les rois ne sont augustes que parce qu'ils représentent sur la terre Celui qui est toute majesté.

C'est pourquoi le respect à Dieu est-ce qui assure le respect à l'autorité de ceux qui gouvernent : et c'est pourquoi la foi à Dieu, et les pratiques religieuse de la foi sont aussi les meilleures garanties de tout l'ordre social. Aucune stabilité n'est assuré dans l'ordre, quand celui-ci n'est pas consacré par la religion des peuples, quand l'autorité n'a pour soutien que les caprices changeants de la faveur publique, quand la société n'a pour règle que les mobiles appétits de la foule.

Jamais peut-être on ne vit mieux qu'à certaines heures de l'histoire moderne la vérité de ces élémentaires principes. Si tant de trônes ont chancelé, si d'autres menacent encore de s'écrouler, si tant de pouvoirs ont été ruinés, si tant de sociétés sont bouleversées par des agitations malsaines qui effraient ceux-là mêmes qui les ont d'abord provoquées, n'est-ce pas, entre autres causes, parce que la notion de l'ordre, en même temps que la notion de l'autorité, a été faussée par les doctrines de l'impiété ? n'est-ce pas parce qu'on a détruit dans les consciences vides de Dieu le sentiment du respect ? n'est-ce pas parce qu'on a voulu supprimer de la hiérarchie sociale Dieu lui-même ; Dieu qui est au sommet et qui est à la base, parce qu'il est au commencement et à la fin de toutes choses ?

On a voulu, selon le mot du sectarisme contemporain, laïciser l'Etat, affranchir de l'idée religieuse tous les esprits, l'esprit du politique, l'esprit du professionnel et l'esprit de l'ouvrier, et l'on oubliait que tout un peuple ainsi laïcissé, que toute une nation sans Dieu, sans foi, sans religion, manquerait de ce culte de l'ordre, de ce respect de l'autorié qui est l'un des plus nécessaires éléments de la vie et de la grandeur nationale.

L'Angleterre, qui a toujours si soigneusement retenu les leçons de son passé, dont la politique prévoyante plonge encore par tant de racines profondes jusqu'au sol de ses plus anciennes traditions, l'Angleterre s'est toujours gardé des dangereuses doctrines de l'athéisme social. Aujourd'hui, sous le gouvernement de la maison de Hanovre, comme aux époques lointaines où les dynasties des Saxons, des Normands, des Plantagenets, des Stuarts, se succédaient sur le trône, c'est à l'autel que s'appuie ce trône, et le roi qui s'y assied est pour cela sûr de voir monter jusqu'à lui le respect et la fidélité du peuple. Georges V est deux fois sacré aux regards de ses sujets, puisque sa couronne, déjà précieuse par tant de gloires séculaires, brille d'une auréole sainte qu'elle emprunte ce matin aux splendeurs de Westminster, mais dont les plus purs reflets lui viennent du ciel.

* * *

C'est, d'ailleurs, dans cette conception religieuse du pouvoir, que le peuple trouve le gage le plus certain de sa liberté. La religion chrétienne qui, au témoignage même des histoires philosophes du dix-neuvième siècle, est le facteur essentiel de l'histoire et de la civilisation modernes, est, de sa nature, tutélaire de tous les droits. Elle n'a pu, sans doute, produire qu'avec le temps tous les bienfaits sociaux dont elle gardait la promesse : le temps est nécessaire à toutes les évolutions de la politique : mais sa mission qui est d'abord, d'apprendre aux hommes la vérité, a pour conséquence inévitable d'établir parmi eux non pas une chimérique égalité, mais la véritable et très douce fraternité.

Aussi, ne semble-t-il pas que les peuples les plus religieux soient les peuples les plus libres et les plus heureux ? Quel peuple, par exemple, a mieux que le peuple anglais compris, et de meilleure heure goûté la liberté ?

(A suivre à la page 4)

LECTEURS : UNE PRIME !

Toute personne ou tout abonné qui nous procurera un abonné "nouveau" recevra par le retour du courrier, une prime très intéressante.

Abonnez-vous à " L'UNION DES CANTONS DE L'EST ; une piastre par année seulement. L'UNION publie gratuitement, pour ses abonnés, les naissances, décès et autres nouvelles de leur famille.

Profitez de cette occasion pour recevoir un bon journal de famille et recevoir une belle prime.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Changement d'Horaire

Le et après dimanche, le 4 juin, 1911, les trains quitteront Lévis comme suit :

8.20 a. m.—Express pour Rivière-du-Loup, Ste Flavie et Campbelton, tous les jours, dimanche excepté.

1.55 p. m.—Express Maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney, tous les jours, excepté le samedi. Ce train ne se rend qu'à Campbellton le samedi.

5.15 p. m.—Express pour Rivière-du-Loup tous les jours, dimanche exceptés.

12.10 a. m.—Océan Limité pour St-Jean, N.B. Halifax et Sydney, tous les jours. excepte le dimanche, avec char dortoir jusqu'à Murray-Bay.

12.50 p. m.—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours.

12.05 a. m.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal, le lundi seulement.

3.30 a. m.—Océan Limité pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le lundi.

Pour plus amples informations et char dortoir ou parloir, accommodation, s'adresser aux bureaux des billets de la ville rue DuFort, 22 rue Dalhousie et 349 rue St-Paul, Québec. Téléphones 530 et 99.

* * *

Service pour les Provinces Maritimes

Express Maritime

Départ de Montréal, 8.15 a. m.

Océan Limité

Départ de Montréal, 7.30 p. m.

Char-dortoir pour le quai de la Rivière Ouelle, Cacouna, Matane, Halifax et St-Jean.

Le train le plus confortable d'Amérique.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Pour les femmes malades, et toutes sans exception, il n'y a qu'un seul bon remède, ce sont les

PILULES ROUGES



Mme H. MARTIN

Filles et mères, jeunes ou vieilles, toutes les personnes du sexe ont occasionnellement besoin des Pilules Rouges.

On a beau essayer autre chose, il vient un temps où rien ne fait, et alors l'on sait bien trouver le véritable remède, c'est-à-dire les toutes puissantes Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Dans toutes les circonstances pénibles ou douloureuses qu'elles traversent, les femmes, à partir de la puberté jusqu'à la vieillesse, doivent nécessairement chercher quelque part du soutien pour leurs forces défaillantes et du soulagement à leurs maux. '

Etant donné l'état particulier de leur constitution, il devait être possible de trouver le remède propre à leur cas.

Mais les choses les plus simples en apparence se compliquent parfois. C'est ainsi qu'avant la découverte des Pilules Rouges par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il n'y avait encore rien de salutaire et de réellement bon pour la guérison des maladies des femmes.

Toniques, stimulants, digestifs, purgatifs, etc., on avait tout essayé sans succès. Heureusement que les Pilules Rouges sont venues remplir cette regrettable lacune.

Aujourd'hui, grâce à cette éminente préparation, toute femme peut réellement jouir de la vie, car il lui est très facile de se maintenir en excellente santé, même dans les périodes les plus critiques en apparence.

La pauvreté du sang constitue toujours le point de départ de toutes les maladies féminines. C'est de là que proviennent tous les écarts de santé et les troubles multiples qui surgissent tour à tour chez la femme. '

Or, s'il est possible d'enrayer la cause du mal, du même coup on peut en atténuer les effets et même les exempter ou les faire disparaître complètement.

C'est pour répondre à cette fin que les Pilules Rouges ont été mises sur le marché. Disons de suite qu'elles n'ont jamais été essayées sans donner les meilleurs résultats.

On les trouvera donc particulièrement propices dans les cas de faiblesse générale ou organique.

Les personnes anémiées, celles dont le sang est défectueux, n'ont pas d'autre source de guérison. Il n'en faut pas chercher ailleurs.

Oui, les Pilules Rouges sont incomparables et sans prix lorsqu'il s'agit surtout de refaire le sang, de le purifier et de le rendre plus fécond.

Une femme faible à l'avance encourt toujours de grands risques lorsqu'elle devient dans un état intéressant, par exemple. Une telle position absorbe vite les forces et demande conséquemment une meilleure nutrition organique et des attentions sans cesse renouvelées. Dans un tel cas, les Pilules Rouges répondent amplement à tous les besoins de la situation.

On le verra d'ailleurs dans les témoignages de deux dames qui ont trouvé leur salut dans les Pilules Rouges.

" Lorsque je me suis mariée, il y a cinq ans, j'étais anémique. Quelques temps après mon mariage, j'eus une maladie terrible et j'eus beaucoup de peine à me rétablir. Pendant trois mois, je pus à peine me lever et malgré les bons soins des médecins, mes forces ne revenaient pas. Une cousine insistait tant pour me faire prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que je me décidai, A la deuxième boite, j'avais plus de vigueur et au bout d'un mois j'étais encore mieux. J'ai pris des Pilules Rouges pendant un an et elles ont fait de moi une femme plus robuste que je ne l'avais jamais été."

Madame H. MARTIN,
21 rue Bourget, Montréal.

" Depuis sept ou huit ans j'étais d'une faiblesse de plus en plus grande, et comme je ne ressentais aucune douleur inquiétante, je négligeais de me soigner, espérant toujours reprendre des forces. Mais, au mois de janvier dernier, les forces me manquèrent tellement que je ne pouvais plus rien faire; j'ai même passé plusieurs semaines au lit, sous les soins d'un médecin dont les remèdes restaient cependant sans succès. Les irrégularités, les douleurs périodiques sont venues et toutes sortes de malaises. ' Après avoir écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je ne manquai pas de bien suivre le traitement prescrit et de prendre régulièrement les Pilules Rouges. Aujourd'hui tous mes parents et les personnes qui m'ont vue presque mourante, sont surpris de me trouver si bien, capable de sortir et de travailler."

Mme E. DEPIN,
44 rue Alice, Valleyfield, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 400 p. m, mercredi, 5 juillet 1911, des soumissions pour la construction d'une brise-lames, à Bare Point, Arthur, District électoral de Thunder Bay et Rainy River, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour Brise-lames, à Bare Point, Port Arthur, Ont. "

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. E. B. Temple, ingénieur de district, Port-Arthur, Ont ; M. J. G. Sing ingénieur de district, bâtisse de la " Confederation Life ". Toronto, Ont ; M. H. J. Lamb ingénieur de district, London, Ont., et M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la banque des Marchands rue Saint-Jacques, Montreal.

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimée fournies, dûment libellées signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidenses ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Des soumissions sont demandées pour deux modes de construction, et chaque entrepreneur devra accompagner sa soumissions d'un chèque egal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la plus haute soumissions, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été accepté seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 2 juin 1911.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

WILFRID LAROCHE, M. D.
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
WARWICK, Qué.

LE SAMEDI

No de juin 1911

En vente partout : 5c. Numéro spécimen par la poste, 5c, en s'adressant au " Samedi " 200, boulevard St-Laurent, Montréal.

MANUFACTURE DE
Portes et Chassis
DE
PEPIN & MICHAUD
HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD
ARTHABASKA, P. Q.
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé.
AUSSI
MM. PEPIN & MICHAUD
SONT
Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Toute demande est remplie dans le plus court délai possible. Bois de construction à vendre.
Ecrivez ou Adressez-vous à
PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
N. B.—Une chaufferie est installée dans la manufacture.

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, $3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Province de Québec
District d'Arthabaska

Defense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui-que ce soit sans un écrit signé de ma main.

Dame CELINA DEMERS
épouse de DESIRE JEAN

Stanfold, mars 1911.

ARTHUR LAMBERT
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Bois préparé en général.
Toujours en stock bois de constructions,
Bois de Charpente,
Bois à Lambris,
Bois pour l'intérieur,
Tournage,
Clapboard,
Bardeaux,
Lattes à crépir.
SPECIALITES
Bois de merisier pour plancher,
Machine à louer pour polir les planchers en bois francs.
No. 79 RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, QUÉ.

JOSEPH GARNEAU
HUISSIER C. S.
BLACK LAKE, P. Q.

HOTEL ALBION
TENU PAR
PERRAULT & FRERE
PROPRIETAIRES
Athabaska, P. Q.

MM. PERRAULT & FRERE ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont acheté l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par les nouveaux propriétaires offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambre bien meublées grand salon, cuisine de première classe, sous la surveillance d'une bonne cuisinière, liquers de choix, cigares, etc.

MM. PERRAULT & FRERE espèrent mériter l'encouragement du public et ils promettent satisfaction.

Une visite est sollicitée.

PERRAULT & FRÈRE,
Arthabaska, P. Q.

Terre à Vendre

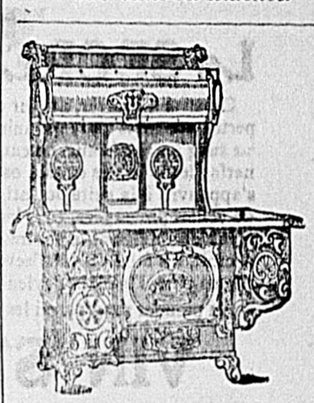
Une terre située dans le 2ème rang d'Arthabaska, à 1½ mille des villes d'Arthabaska et Victoriaville, de 7½ acres de large sur la profondeur du lot. Bien bâtie de maison et dépendances, 100 acres en culture ; il y a encore beaucoup de bois debout sur cette terre.

Le propriétaire vendra aussi le stock d'animaux comprenant 15 Bêtes à cornes, 2 Chevaux, 3 Porcs, etc., et tout l'agrès de culture, grains de semence, 75 Cordes de bois de chauffage, etc. S'adresser au propriétaire,

JOSEPH LABBE,
Arthabaska.

Ou à MAXIME LABBÉ,
Victoriaville, P. Q.

ROMEO ALIE
BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,
M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.
Spécialités Bourrures de voitures.
Une visite est sollicitée.



La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poëles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poëles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poëles en fonte. Tous ces poëles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaitre les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

Une Occasion

Belle Terre à Vendre

M. Georges Johnson, de Tingwick, offre en vente, pour cause de santé, une belle terre située dans le 6ième rang de Tingwick, lot No 28. Elle a 200 acres de superficie, sur laquelle existent trois granges, une sone à cochons, une écurie, une bonne maison, avec aqueduc dan la maison et les granges, et bonne eau de sources. Ce lot a 75 acres de terre faite et 125 de terre à bois, une sucrerie de 2000 érables, le bois a une valeur commerciale, surtout de l'épinette et du cèdre.

Aussi en vente, de l'autre côté du chemin, en face de la maison, une terre faisant partie de lot no 28 du 5ième rang, comprenant 26 acres de terre faite et 3 acres sur laquelle passe moissonneuses, etc.

Ces terres sont istuées à 3½ milles de l'église St-Patrice de Tingwick, 2½ milles de la Statior de Kingsey, 3½ milles de la Station de Danville 4 milles de la ville d'Asbestos.

Pour renseignements, écrivez à
M. GEORGES JOHNSON,
Bureau de Poste Castle Bar

Ou à
LAVERGNE & GARNEAU, notaires,
Arthabaska, P. Q

GAUL & GIROUARD
Ingénieurs civils et des mines s'occupant aussi de l'examen des échantillons, du coût des explorations, des travaux municipaux et du drainage.
Alfred J. Gaul, A. M.,
Rénée. Girouard, A. M.
Bark of Hamilton Chambers,
34 Yonge St, Toronto.

Terre à Vendre à Stanfold

M. AMEDEE LANDRY, arpenteur, de Bécancour, offre à vendre une belle terre à Stanfold, située près du village.

Pour les renseignements s'adresser à
A. LANDRY, à Bécancour,
P. Q



Nouveau Charron

M. HUBERT VALLIERES, de St-Adrien, annonce qu'il a acheté de M. Sinaï Paradis, l'ancienne boutique de Philippe Lemay & Frères. M. Vallières est prêt à entreprendre tous les ouvrages que l'on voudra lui confier. Il espère mériter l'encouragement de la population d'Arthabaska et des endroits environnants.

M. Vallières fera tous les ouvrages en rapport avec les voitures, ouvrages de fer, bois, peinture et réparations de toutes sortes.

Il aura aussi un stock de Cercueils, de tous genres, ainsi que les garnitures de cercueils.

DEMANDÉ.—M. Vallières a besoin immédiatement d'un bon voiturier d'expérience.



Mr ELIZA LAPLANTE

Le SECRET de la SANTÉ

Consiste à réparer, au fur et à mesure qu'elles se produisent, les pertes que subit notre organisme. C'est le role des toniques de rendre au sang les matériaux essentiels qui en font le liquide nourricier des nerfs, des muscles et des os, et, il va de soi que lorsque le sang s'appauvrit à la suite de fatigue, d'excès, de surmenage, de soucis, de veilles prolongées, tous les organes dont il assure le fonctionnement en subissent le contre-coup. Les forces diminuent, l'activité décroit, les facultés intellectuelles s'affaiblissent, l'estomac ne fonctionne plus, l'intestin devient paresseux—bref, rien ne va plus.

Au premier rang parmi les toniques, se place le

VIN ST-MICHEL

le tonique généreux aux merveilleuses propriétés reconstituantes, produit qui compte à son actif des milliers de succès. Parmi les nombreux témoignages reçus en voici un qui est bien catégorique—lisez-le :

MM. BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal.

"LE VIN ST-MICHEL" m'a fait énormément de bien. Je me sens, depuis que j'en prends beaucoup plus forte. Juges-en par mon portrait que je vous autorise à publier à l'appui de mon attestation.

Votre dévouée,
ELIZA LAPLANTE.

EN VENTE PARTOUT "En bouteille seulement"

BOIVIN, WILSON & CIE.

520, RUE ST-PAUL, • MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston, Mass.

Dépositaires pour les Etats-Unis.

Le Couronnement du Roi

(Suite de la page 3)

L'Ile des Saints fut, dès le moyen âge, la terre classique et libérale de la grande Charte. Et quel empire peut mieux que l'empire britannique se flatter aujourd'hui de compter sous un plus large drapeau plus de nations adultes, fières et libres ? La véritable tolérance, ce n'est pas l'athéisme officiel qui l'inspire. Vit-on jamais, au cours de l'histoire contemporaine, de plus injustes tyrannies, qu'à certaines heures où certains gouvernements pris de haine contre Dieu, voulurent ajuster leur politique aux desseins étroits de l'impiété ? Oh ! non, la véritable tolérance ne naît pas des passions anti-religieuses ; la liberté et la justice sont des vertus trop hautes pour qu'elles croissent en des âmes toutes terrestres. Elles ont besoin pour s'épanouir de l'air pur du ciel. Et il faut donc aux peuples qui ont soif de justice, aux chefs et aux princes soucieux de liberté, il faut garder la foi protectrice de tous les droits, le culte de Dieu inspirateur de tous les devoirs.

***

Aussi sommes-nous heureux de voir aujourd'hui notre souverain, agenouillé devant Dieu, demander au Roi des rois, avec la couronne insigne de Sa Majesté, la confirmation de sa puissance, et l'inspiration de sa vie. C'est au pied de l'autel qu'il prononce son serment solennel : et ce serment, Georges V, respectueux de la foi de tous sujets, l'a voulu dégagé de toute étroite formule, et plus conforme à son royal désir. Au moment de coindre la couronne de ses aïeux, c'est un premier acte de tolérance que fait notre roi, et c'est un nouveau titre qu'il ajoute au respect et à la gratitude de ses sujets catholiques.

C'est pourquoi l'Eglise s'empresse de joindre aujourd'hui ses prières à tant d'autres qui montent vers Dieu pour le Roi. Elle, qui fut toujours gardienne de toute légitime autorité, qui a toujours rendu à César, ce qui appartient à César, ne fait que continuer ce matin, sur la terre canadienne, ses traditions déjà séculaires de loyauté.

C'est l'Eglise catholique qui fut ici, à certaines heures violentes de notre histoire, le plus solide rempart du pouvoir royal d'Angleterre. Les Briand, les Plessis, les Lartigue, tous les évêques qui gouvernèrent l'Eglise du Canada, n'ont cessé d'enseigner à leurs peuples la soumission à l'autorité établie : c'est d'eux que nos pères ont appris à rester fermes, mais loyaux ; c'est à eux, en grande partie, que nous devons d'avoir vécu depuis 250 ans une histoire qui est toute entière faite de fidélité britannique et de dignité nationale.

Groupés ce matin autour de notre vénérable archevêque, en présence de celui qui, dans cette province, représente avec tant de dignité, Sa Majesté le roi, faisons donc monter sous les voûtes de cette basilique le chant d'action de grâce et la prière. Puisque la lourde couronne d'Edouard VII, de Victoria, de tant de rois, pèse maintenant sur le front de notre monarque, remercions le ciel de nous avoir donné un prince qui déjà s'inspire des bienfaisantes traditions de sa maison, mais prions Dieu pour que le règne qui commence dans l'allégresse se continue dans la paix et dans la liberté.

Fils et héritier du " roi pacifique," Sa Majesté Georges V ne désire rien tant que de contribuer à donner la paix au monde, et de la conserver à ses sujets. Que le Dieu tout-puissant accorde donc à la terre cette paix internationale à laquelle s'emploient avec tant de tact et tant de zèle les souverains de la Grande-Bretagne ; mais qu'il donne aussi à tous les peuples qui vivent sous le drapeau de l'Angleterre la concorde et la prospérité ! Paix à l'extérieur de l'empire ! Paix à l'extérieur dans l'union fraternelle de tous les légitimes désirs, et dans le respect de tous les droits ! Paix à l'extérieur ! Paix à l'intérieur dans l'échange cordial des relations nécessaires, dans la généreuse activité de toutes les initiatives, dans le plein épanouissement de toutes les races !

Paix et liberté ! Ce doit être le vœu le plus ardent des rois ; c'est le bien le plus sacré des peuples.

Paix et liberté ! Liberté dans l'unité de la justice, et dans la variété des aspirations !

Que chaque peuple dont se compose l'immense empire, fidèle d'abord à son sang et à son histoire, se développe dans l'harmonie de ses traditions, ajoute ses énergies propres et sa beauté particulière à la puissance de tous et à la gloire commune !

Paix et liberté pour les peuples ! Bénédictions pour leurs Excellentes Majestés le roi et la reine ! Qu'ils soient bénis dans la sainteté de leur vocation providentielle ! qu'ils soient bénis dans l'exercice de leur royale puissance ! qu'ils soient bénis dans la prospérité de leurs Etats ! qu'ils soient bénis dans la félicité de leurs peuples ! qu'ils soient bénis dans l'intimité familiale de leur vie ! qu'ils soient bénis, enfin, dans leur longue et heureuse postérité !

Billets de chemin de fer à vendre aux bureaux de Lavergne et Garneau, notaires

Premier Congrès de la langue Francaise

COMMITE DE LA PUBLICITE

Du " Bulletin du Parler français" livraison de juin :

Le projet du Premier Congrès de la Langue française au Canada est accueilli dans tout le pays avec la plus grande faveur. Nous avons commencé dans notre Bulletin du mois de mai la publication des résolutions adoptées par l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario", par les " Sociétés Saint Jean Baptiste " de Montréal et de Québec, par le Bureau Exécutif de l'"Alliance Nationale " et le Conseil des " Artisans Canadiens-français ". Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs la des adhesons reçues.

La " Société Mutuelle l'Assomption ", société acadienne de secours mutuel, a publié dans le numéro du 4 mai de " l'Assomption "; organe officiel de la Société, imprimé à Fitchburg, Mass., l'adhésion suivante :

" Nous applaudissons, et nous sommes sûrs que pas un Canadien ni un Acadien ne refusera d'applaudir avec nous, à l'idée excellente, nécessaire et bienfaisante, émise par la Société du Parler français de convoquer l'an prochain à Quebec, sous le patronage de l'Université Laval, un premier congrès de la langue française au Canada.

" Voici le texte complet de la belle résolution, appuyé d'importants considérants que la Société du parler français a adoptée. On n'a qu'à le lire pour en comprendre l'importance on n'a qu'à écouter et à regarder autour de soi pour en voir toute l'opportunité.

" Le Congrès sera une source de renseignements dont chacun a besoin et saura profiter, il sera une source de force qui protégera et sauvegardera notre bel héritage national l'âme même de notre race.

" Personne ne peut donc y demeurer indifférent."

M. Charles Leclerc, secrétaire général de l'"Union Saint Joseph du Canada " qui compte au-delà de 30,000 membres, nous a transmis la résolution suivante, adopté, à Ottawa au siège principal de la Société, par le bureau Exécutif.

" L'Union Saint-Joseph du Canada approuve l'initiative prise par la Société du Parler français d'organiser un Congrès de la Langue française au Canada, et félicite les promoteurs d'une entreprise si patriotique et si éminent nationale.

" Elle promet à la Société du Parler français son concours le plus actif et elle donne pleine adhesion au Congrès en perspective.

" Elle engage ses membres et ses succursales à aider, dans la la mesure de leur forces l'œuvre si belle de l'extension du règne de la langue française et de la correction du parler français au Canada."

M. J.-E. Lachance, secretaire général de l'"Association Canado-Américaine ", dont le siège social est à Manchester, New-Hampshire, nous communique l'ordre du jour suivant adopté par le Bureau de Direction de cette association, à son assemblee du 12 mai :

Le Bureau de Direction de l'Association Canado-Americaine a appris avec joie qu'un Premier Congrès de la Langue français et organisé sous le patronage de l'Université Laval, aura lieu à Quebec en 1912.

" Au nom des seize mille membres de cette association, il prie la Société du Parler français d'agreer l'expression de ses plus chaleureuses felicitations et l'assurance de son entière adhésion au projet.

" A cette époque, où l'on tente de faire adopter la thèse que l'expansion et l'avenir du catholicisme en Amérique sont intimement liés au développement et à l'expansion de la langue anglaise, l'idée d'un Congrès de la langue française est des plus opportunes et ne saurait être accueillie avec trop d'enthousiasme par tous les véritables patriotes. S'il est vrai de dire que le passé est une garantie de l'avenir, il sera relativement facile de prouver la fausseté de la thèse précitée, en démontrant que c'est pour une grande part à l'usage et à la culture du doux parler de France, que la race canadienne-française doit la conservation de sa foi, de ses mœurs, et de son caractère ethnique.

" Le Bureau de Direction de cette association est heureuse de constater que la Société du Parler français a manifesté sa sympathie envers les Canadiens français des Etats-Unis, en accordant à quelques-uns de nos compatriotes les plus en vue, les distinctions honorifiques du Congrès. Il est surtout reconnaissant à la Société d'avoir offert au Président de cette association, le titre de membre d'honneur.

"Il forme enfin des voeux pour le succès complet du Premier Congrès de la Langue française au Canada et exprime l'espoir que cette solennelle manifestation d'attachement à la langue des aïeux, servira aussi à l'union plus étroite—pour l'intérêt de la religion et la gloire du nom français—des trois groupes qui se partagent l'influence française en Amérique : Les Canadiens-français du Canada, les Acadiens et les Canadiens-français des Etats-Unis."

A son assemblée du 12 mai dernier, le Bureau de Direction de la "Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa", a adopté à l'unanimité la résolution suivante proposée par Monsieur J.-B. Saint-Laurent, secondé par Monsieur J. Champagne, et que nous a fait parvenir Monsieur J.-A. Patry, secrétaire général de la Société :

"La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa donne son adhésion la plus complète au Premier Congrès de la Langue française au Canada convoqué à Québec pour 1912, par la Société du Parler français, et elle fait des voeux pour que cette société remporte tout le succès que mérite une si belle entreprise."

La succursale de Québec de la Société des Artisans Canadiens-français a adopté à sa réunion du 16 mai, la résolution suivante proposée par Monsieur J.-S. Matte, secondé par Monsieur Josepy Picard :

"Reconnaissant l'importance et l'opportunité de la convocation d'un Congrès de la Langue française au Canada, et tout le bien qu'un tel congrès est appelé à faire, non seulement au point de vue de la correction et de l'épuration de notre langue, mais encore et surtout au point de vue national en augmentant le prestige de notre race à nos propres yeux et dans l'estime de nos concitoyens d'origine étrangère. la succursale de Québec de la Société des Artisans Canadiens-français félicite la Société du Parler français de l'heureuse initiative qu'elle a prise en cette occasion, et adopte l'ordre du jour suivants :

"La succursale de Québec de la Société des Artisans donne sa pleine adhésion au projet du Congrès de la Langue française au Canada et promet son concours le plus actif ; elle s'inscrit immédiatement comme membre donateur en versant la somme de vingt-cinq piastres."

Nous recevons de Saint-Boniface, Manitoba, l'adhésion suivante :

Les membres du Cercle La Vèrendrye, de l'A. C. J. C., ont appris avec une vive satisfaction que la Société du Parler français au Canada avait décidé de convoquer, en 1912, un Pemier Congrès de la Langue française au Canada. Dès les premiers jours ils se sont intéressés au développement de ce projet, et ils sont heureux d'offrir leurs services aux organisateurs du Congrès pour faire connaître à la population française du Manitoba le but qu'on se propose d'atteindre et pour contribuer ainsi à sa réussite.

Ils sont heureux de profiter de l'occasion pour assurer la Société du Parler français au Canada que son œuvre s'est acquis depuis longtemps l'humble estime de tous les membres de l'A. C. J. C., au Manitoba.

"Les membres du Cercle La Vérendrye, en particulier, apporteront, leur faible concours à tout ce qui pourrait accroître l'influence de la Société du Parler français chez eux et autour d'eux."

MAUX DE TETE ET NERVOSITE

"Fruit-a-tives" m'a Complètement Guérie

LAKELET, ONT., 12 Mai, 1910.

"Toutes les femmes devraient employer "Fruit-a-tives". Avant d'employer "Fruit-a-tives", je souffrais de mes nerfs, de violents maux de tête, pour lesquels je prenais des remèdes. Je souffrais aussi de constipation, "Fruit-a-tives" m'a guérie, et je suis en parfaite santé. J'ai pris "Fruit-a-tives" chaque jour ; et une pastille de "Fruit-a-tives" par semaine me conserve en bonne santé." MADAME FRED GADKE.



Il est merveilleux de constater avec quelle rapidité les femmes guérissent en prenant "Fruit-a-tives". Ces incomparables pastilles de fruits soulagent les maux de tête, et renforcissent tout le système nerveux. Elles règlent les intestins, renforcissent l'estomac, stimulent l'appétit, et font disparaître les douleurs dans le dos. Les femmes pâles, faibles et nerveuses devraient toujours employer "Fruit-a-tives".

50c. la boite, six boites pour $2.50. Boites d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens et marchands, ou de Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

SANTAL MIDY

Inoffensif, d'une efficacité absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

BRIQUES

Avis aux Entrepreneurs de batisses

THE WARWICK BRICK CO, de Warwick, informe le public qu'elle a acheté l'ancienne briqueterie de M. Barthélémi Gautier et qu'elle manufacturera à Warwick toutes sortes de briques.

La compagnie sera en position de vendre de le belle et bonne brique pressée à bonne conditions.

Prière aux entrepreneurs de profiter de l'occasion et de leur réserver quelques bonnes commandes.

Warwick 5 mai 1911.

HOTEL PLAISANCE

EN FACE DU COLÈGE

EDMOND PERRAULT

PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel situé dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur sera ouvert le 1er mai.

On y trouvera tout le confort désirable. L'ameublement y est du dernier goût. Les chambres sont spacieuses et éclairées à l'électricité.

SALLES D'ECHANTILLONS,
EXCELLENTE CUISINE,
LES MEILLEURES LIQUEURS
CIGARES DE CHOIX, ETC., ETC

Avril 11

Forge à Vendre

M. ACHILLE FORTIER offre en vente, pour cause de santé, sa Forge avec son contenu, bois et fer pour voitures d'été et d'hiver, etc. De plus une bonne maison, une bonne écurie, construites dans le village, près de la rivière, des magasins, de l'école, de la fromagerie et des moulins.

Cette Forge a une grande clientèle. Ce n'est que le manque de santé qui oblige le soussigné à la vendre.

Adressez-vous à

ACHILLE FORTIER,
Trottier, Co d'Arthabaska.



Avant de Partir à la Pêche

n'oubliez pas de mettre dans le panier aux provisions un flacon de

GIN CROIX ROUGE

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT

En cas d'accident, d'indisposition subite, il fait bon avoir à portée de la main un stimulant contre la défaillance, une eau-de-vie vieille et pure offrant toutes les garanties au Consommateur.

BOIVIN, WILSON & CIE, Seuls Agents
520 ST-PAUL, MONTREAL

LE SEUL GIN AVEC UNE GARANTIE
Se boit pur ou avec un peu de sucre

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express.....	5.39 hrs A. M.
Express.....	11.20 hrs A. M.
Accommodation...	9.30 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express.....	9.06 hrs A. M.
Express.....	3.42 hrs P. M.
Express.....	9.30 hrs P. M.

POUR TROIS-RIVIERES

Départ de Victoriaville.—1er train, départ à 7 hrs a. m. : arrive aux Trois-Rivières à 8.50 a. m.

2e train, départ à 2 hrs p. m. ; arrive aux Trois-Rivières à 4.30 hrs p.m

DEPART DE DOUCET'S LANDING

1er train, départ : 9.30 hrs a. m. arrive à Victoriaville, 12.15 hrs a. m

2e train, départ : 5 hrs p. m. ; arrive à Victoriaville, 6.50 hrs p. m.

Pour billets et informations s'adresser à l'agent de la gare à Victoriaville, M. A. Pelletier.

Dr. Léon Archambault
295 rue Rachel coin St-Denis, Montreal
Téléphone St-Louis 870.
DENTISTE
Les tramways passent à la porte.

POUDRE VEGETALE

PRÉPARÉE PAR LA

Process Medicine Co.,

GARTHBY STATION, P. Q.



C'est une économie que de tenir vos chevaux en bonne santé. Vous doublez l'argent sacrifié pour l'entretien.

Faites donc usage de la POUDRE VEGETALE reconnue comme la meilleure.

Les guérisons opérées par cette préparation la font rechercher par tous ceux qui la connaissent.

Nous sommes heureux de l'offrir au public, et nous sommes convaincus du succès qu'elle obtiendra, aussitôt qu'on en aura fait usage.

LA POUDRE VEGETALE est surtout remarquable par la rapidité avec laquelle elle guerit une foule de maladies : Gourme, Toux, Perte d'Appétit, Indigestion, Maladie de Rognons, Empas, Engourdissements, Démangeaisons, Boutons, Crevasses, Barbeaux, Vers blancs, etc.

Elle purifie aussi le sang, etc., etc.

N'oubliez pas de donner LA POUDRE VEGETALE à vos juments lors du sevrage Elle sépare le lait d'avec le sang.

PRIX :—50 cts le paquet.

Elle est aussi, sans contredit, la meilleure

Pour les Vaches à Lait

Tous les printemps, les Vaches ont besoin d'un remède qui purifie et tonifie le sang, qui donne de la force et régularise le système.

LA POUDRE VEGETALE, par ses effets bienfaisants, augmentera leur vigueur immédiatement.

PRIX :—25cts le paquet.

Onguent Racinal

Pourquoi souffrir quand vous pouvez vous procurez un remède efficace pour toutes les maladies de la peau, tels que la Lèpre, l'Eczéma aigu et chronique, les Ulcères, Coupures, Impetigo, Teigne, Dartres, Brûlures, Démangeaisons, Boutons, Gerçures des mains, Transpiration des pieds, etc., etc., et en général toutes les maladies de la peau. L'ONGUENT RACINAL est composé de Saindoux et de substances tirées des racines de plantes. Il ne contient aucun acide et son application sur les plaies ne cause aucune douleur.

PRIX :—50 cts la boite.

Onguent racinal pour Animaux

Guérit les Blessures, Egratignures, Crevasses, Coupures, Crampes, Crevasses aux Pis des Vaches, etc. PRIX :—50 cts la boite.

Adressez-vous à la

PROCESS MEDICINE CO.,
Garthby Station, P. Q

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 5 juillet 1911, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Shawinigan Falls, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour l'Edifice Public à Shawinigan Falls, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de MM. Asselin et Auger, architectes, 17 Côte de la place d'Armes, Montréal, et à leur bureau à Trois-Rivières, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les cheques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 juin 1911.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

A Louer

M. Eugène Gendreau offre à louer son magasin et hangar situés dans le centre de la ville d'Arthabaska même bâtisse que la Banque Molson pouvant servir pour restaurant, boutique de barbier etc etc.

S'adresser à
EUGÈNE GENDREAU
Arthabaska.

LAVERGNE & GARNEAU,

Notaires

ARTHABASKA, P. Q.

L. LAVERGNE, M. P.
G. R. GARNEAU L. L. B.

F. X. LAFLECHE

Médecin

Pour le Canada et les Etats Unis

WARWICK, P. Q.

Journal français

L'*Autorité*, grand journal quotidien français fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'Etat et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix: six mois pour $3.60 un an $7.00 ad. 117 rue Résumur, Paris, France

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE

STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU

Ancien bureau de J. A. HEBERT.

F. J. LAFLECHE

Médecin Chirurgien

Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis.

WARWICK, P. Q.

TIMBRES POSTE

NOUS ACHETONS AU COMPTANT

Les timbres poste oblitérés

CANADIENS

POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS CHAQUE $100.00 CHAQUE

SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU CANADA

A vendre, notre Catalogue illustré de 14 pages donnant les prix que nous vous paierons pour chaque variété, vous est indispensable. Par la poste, franco 10 cts. S. v. p. ne pas le demander gratuitement.

QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enregistrée
Boite Postale 179, QUEBEC, Can.

Belle terre à Vendre dans l'Alberta

Belle terre à vendre dans l'Alberta, terre de première qualité, un peu de bois, bonne eau, à 6 milles du chemin de fer, étendue de la terre : un mille carré. Une belle occasion pour un père de famille qui désire aller s'établir dans l'Ouest.

S'adresser à
M. ALBERT BEAUCHESNE,
NOTAIRE,
Arthabaska, P. Q.

Les plus grandes pepinières du Canada

Demandent un représentant pour Arthabaska, Qué., et les alentours

Il est évident que le public reconnait que nos arbres sont d'une condition saine, sur lesquels on peut se fier et que nous ne fournissons que des variétés demandées, et notre commerce n'aurait pas pu s'augmenter annuellement depuis son établissement en 1837.

Notre nom donne le prestige à nos représentants.

Nous avons une ligne complète de stock des pepinières pour le printemps de 1911.

Ecrivez pour les renseignements
STONE & WELLINGTON,
Les Pepinières Fonthill,
Toronto Ont.

Z. DUCHARME

MARBRIER

VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les

Monuments, Epitaphes, Etc., Etc.

Une visite sollicitée

Importateur de Granit d'Ecosse Statues de Carrara, Italie

A Vendre

Une terre de trois cents Acres, dont environ deux cent en culture, et la balance en bois, contenant environ 500 Cordes de Bois de Pulpe ; bien bâtie, et située dans le cinquième rang du canton Somerset-Sud à deux milles de la station du Chemin de Fer, et à trois milles de l'Eglise.

Pour conditions, s'adresser à
JULIEN VIGNEAULT

Le Gaulois

Le Gaulois journal quotidien français le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres françaises.

Les membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, $3.20, Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-là. C'est ce qu'il y a de mieux en France. Les lecteurs de ce journal reçoivent gratuitement une superbe revue illustrée " Le Gaulois du Dimanche", qui vaut a elle seule le prix de l'abonnement

Les enfants pleurent pour avoir le Castoria de Fletcher

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

LA BIERE

EKER'S BOHEMIAN LAGER

A Montréal, cette bière qui est mise en bouteilles A LA BRASSERIE MEME, remporte un grand succès. On lui reconnaît une supériorité absolue sur toutes les lagers ordinaires et on ne peut la comparer qu'aux belles Bières Américaines importées.

Contenant très peu d'alcool, elle est un breuvage à la fois sain, fortifiant et appétissant.

THE NATIONAL BREWERIES Limited.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Maddington Falls

—Mardi, le 27 juin a été béni dans la chapelle de Ste-Anne le mariage de Melle Béatrice Bruneau, avec le Dr L. Azarias Roy, de St-Evariste Beauce.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Révérend Père Roy, d'Outremont qui fit une très touchante allocution.

La mariée était accompagnée de son père M. D. Bruneau, marchand de Maddington et le marié avait pour témoin son frère le Dr Alfred V. Roy, de Lévis.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Après un somptueux déjeûner servi à la résidence du père de la mariée, l'heureux couple est parti pour un voyage à Montréal, Toronto et les Chutes Niagara

Ste-Clotilde

—Jeudi, le 22 juin, Mlle Lucienne Désilets, fille de M. P. Désilets, maire de notre conseil, institutrice d'une classe de ce village, organisa gracieusement un pique-nique sous le bocage, chez son père, auquel prirent part, outre les élèves de sa classe, Mlle E. Laramée, organiste, de cette paroisse ; Mlles M. J. Laforest, Rose Leblanc, élèves de la Congrégation de Notre-Dame, de Victoriaville, et les jeunes élèves de Mlle Désilets, A. M. St-Germain, Lilianne Désilets, A. Ross, Z. Landry, R. Lemaire, A. Pinard, A. Poirier, C. Lemaire, L. Constant, L. Rochette, C. Laplante, A. Désilets, M. R. Bernier, A. Forcier, D. Landry, R. Poirier, M. J. Champagne et MM. R. Laforest, L. Laplante, E. Tourigny, W. Sweeny, A. Ross, O. Godin, E. Désilets, L. Tourigny, G. Houle, R. Laforest, G. Gélinas, O. Leblanc, E. Chabot, E. Landry, F. Landry, A. Champagne.

La journée, qui parût beaucoup trop courte à tout ce petit monde, fut très agréable à celles qui en furent les organisatrices, et il est inutile de dire que les gâteaux, bonbons, pistaches, noix furent dévorés sans peu de mots.

Les élèves de Mlle Désilets et ses invitées garderont un souvenir durable de cette journée, car tout contribuait à en faire une jolie fête : la beauté du bosquet, la température idéale et la bonne humeur de tous.

Merci à Mlles Désilets, Laramée et autres au nom des élèves.

—Dimanche dernier, 25 juin, M. Arthur Gilbert, M. P., a tenu, après la messe, à la demeure de M. J. M. O. Lecomte, l'assemblée qu'il avait annoncée depuis quelque temps. M. Gilbert, dans un discours à l'eau de rose, d'une vingtaine de minutes, donna ce qu'il a appelé un rapport de sa conduite parlementaire et donna les motifs de quelques-uns de ses votes. Tout en se proclamant libéral, sa tactique se résume à flatter la chèvre et le chou, à blâmer et louer tour à tour les conservateurs et les libéraux. Il semble croire et espérer que ce moyen lui attirera les sympathies du plus grand nombre des électeurs des deux camps.

Il se réclame aussi de son titre de cultivateur, pour solliciter l'appui des cultivateurs du comté ! Quant à traiter les questions politiques qui passionnent à l'heure actuelle les esprits en ce pays, il n'en a rien fait et pour cause, il n'en est pas assez maître, et il se reconnait (en conversation privée) incapable de le faire d'une manière raisonnée. Somme toute, son discours fut assez insipide et toute sa harangue fut surtout concentrée sur " son fameux discours " des 10% aux cultivateurs.

Quelques applaudissements le récompensèrent de l'effort oratoire qu'il avait fait.

Il fut suivi de M. Wilfrid Laliberté, qui s'appliqua à développer les vues nationalistes au sujet de la marine, mais s'il partage les vues des Bourassa, des Lavergne, et leur clan, il n'en partage pas les manières grossières et injurieuses, à l'adresse des adversaires, au contraire je dois lui rendre le témoignage que tout son discours fut marqué au coin de la plus exquise courtoisie, et tout en dénonçant la mesure de la création d'une marine, il le fait en termes énergiques, mais sans appel aux passions et sans lancer l'injure aux adversaires.

M Laliberté a déclaré que malgré que son parti soit opposé à la réciprocité, il donnera un concours loyal et sincère à M. Gilbert, qui, lui se déclare en faveur de la dite mesure.

Assemblée très paisible et peu enthousiaste.

L'Avenir

—M. Brisebois, représentant de W. M. McLimont de Québec, était de passage ici mardi, dans l'intérêt de son commerce.

—M. Préfontaine, de South Durham était de passage dans notre village, mardi et mercredi.

—Une bien touchante et pieuse cérémonie avait lieu mercredi dans notre église. Près de 40 enfants ont eu le grand bonheur de faire leur 1ère communion. M. l'abbé Gravel chanta la messe et donna aussi le sermon. Le soir à 7 heures, il y eut renouvellement des promesses du baptême, suivi de la réception du scapulaire.

—MM. Josephat et Victor Proulx, et Corade St-Amant, nous sont tous arrivés du collège de Nicolet pour leurs vacances chez leurs parents.

—M. Aimé Charpentier est revenu d'un voyage à Windsor Mills et Richmond.

M. Désilet, de Drummondville, était dans notre village, jeudi.

—Mme Yve E. Boisvert et son fils Silvio, de Danby, sont venus assister aux examens du couvent. Cette distribution des prix à très bien réussi. Il y eut pièce de théâtre, chant et musique. Nous félicitons vivement les élèves de leur travail etsuccés.

—MM. Hermann Raiche, Donat Boisvert, Rodolphe Beaulac, Evariste Lecomte, se sont rendus à Danby, mercredi, par affaires.

—M. A. Grannon est allé à Drummondville, par affaires.

—M. Le notaire St-Amant s'est rendu à Richmond, jeudi, pour recevoir sa fille, Marie-Paule, qui étudie à l'Ecole Normale de Québec.

—Melle Doré, institutrice, est arrivée pour prendre quelques semaine de vacances chez son père M. Sévère Dori.

—Une joyeuse réunion avait lieu le 18 courant chez Mme Pierre Péloquin,

Etaient présents : Melles F. Péloquin Delv. Péloquin, M. Péloquin, Rose A. Verrier, R. Alma Carignan, R. Péloquin. MM. C. Noël, H. Verrier, E Vandal, A. Lefebvre, B. Samson, J. Péloquin, Damase Péloquin. La soirée se passa très agréablement et l'on se retira à une heure avancée dans la nuit.

Windsor Mills

—Notre notaire, M. J.-A. Bégin, est de retour de son heureux voyage en Europe fait avec son frère, M. l'abbé Bégin, du séminaire de Sherbrooke. M. J.-A. Bégin est revenu seul sur le Royal Georges ; M. l'abbé Bégin a continué son voyage européen par l'Europe et autres contrées.

—La fête-Dieu a été dignement célébrer dimanche par les citoyens de Windsor Mills. La procession fut très bien réussie grâce au grand nombre de fidèle qui avaient tenu à y prendre part. Comme leurs résidences avec goût, de banderolles de drapeaux, de fleurs et de toujours les citoyens avaient décoré verdures. Deux magnifique reposoirs avaient été élevés sur le parcours de la procession un premier à la résidence de M. Cyrille Lavalière et le second chez M. Edouard Plourde où il y eut bénédiction du Très St-Sacrement. L'ostensoir était porté par M. l'abbé J. A. Dufresne curé de la paroisse. Le corps des Zouaves précédait le dais et les officiers formaient la garde d'honneur.

—M. le curé J. A. Dufresne et son vicaire M. l'abbé H. Boulay sont allés à St-Hyacinthe assister aux fêtes du centenaire de la fondation du Séminaire. C'est M. l'abbe Léon Marcotte du séminaire de Sherbrooke qui est desservant de la paroisse en leur absence.

—M. Narcisse Reid est parti lundi pour Québec où il s'est embarqué mardi matin à bord du "Général Wolfe" pour Clark City.

—Mme R. D. Tobin de Bromptonville était en visite dans sa famille lundi dernier avec son jeune fils adoptif Edgar Houle.

—Melles Marie-Anna Millette et Germaine Boisvert du couvent de Sherbrooke sont de retour dans leurs familles pour les vacances.

—Melle Marguerite Marcotte du couvent de Richmond est dans sa familles pour les vacances.

—Mme Arthur Dion a le plaisir d'avoir la visite de son grand'père, M. Balthazar Perreault et de sa soeur Mlle Fridola Dubois, de Victoriaville.

Ham Nord

—La fête-Dieu a été célébré très solennellement, dimanche, dans notre village. Tous les paroissiens s'étaient donné la main pour faire de cette célébration une fête religieuse digne de notre paroisse Ajoutons que tous leurs efforts ont été bien secondés et bien dirigés par notre dévoué curé, M. l'abbé Lemire. L'église et les rues avaient été délicieusement préparées, et les reposoirs surtout plein de fleurs, de lumières et d'harmonies, étaient d'un ravissant coup d'œil : ces deux reposoirs se trouvaient chez MM. Morin et M. René. Nous remercions bien vivement tous ceux qui ont prêté leur généreux concours, et en particulier, des remerciements plus vifs sont dûs à M. J. H. René, notre organiste, qui avait si parfaitement préparé la partie musicale.

—Nous devons nos félicitations à Melle S. René qui a eu un un excellent résultat à son examen de fin d'année.

—MM. J. E. Maras, ainsi que Elphège Boisvert, sont allés à Stanfold en visite chez des parents.

—M. Ernest Leblanc est revenu d'un voyage à Québec.

—Melle Levasseur qui était en promenade chez sa cousine, Melle Lajeunesse, est retournée dans sa famille.

—M. David Larivière est revenu d'un voyage de quinze jours chez des parents.

—M. et Mme Xavier Garneau, des Etats-Unis, sont en promenade chez M. G. Montpas.

Actes entrés au Bureau d'Enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Thos. Baril à Nérée Martel p. 200 Warwick.

F. X. Grégoire à Ls. Kirouac 306 et 407 Warwick.

Arth. Perrault à Jos. Hénault 7 Warwick.

J. B. Dupuis à Stan. Gagné 2 p. 53 et p. 361 et 362 St-Paul.

Jos. Bélanger à Odilon Tessier, 26a 5e rg Stanfold.

Odilon Tessier à Ed. et Phil. Nadeau 26a, 5e rg Stanfold.

Chs. Rousseau à Johnny Luneau 778 et p. S. O. 777 Tinwick.

Elz. Lachance à Geo. Jacques 14, 5e rg Stanfold.

De Hélène Labbé à David Verville 507, 509, 510, 517 Ste-Victoire et 237 St-Norbert.

Victor Desharnais à Moise Lambert 26a, 26b, 10e rg et ½ O. 25b, 9e rg Stanfold.

Alfred Bédard à Elz. Pouliot 593 et ½ N. E. 594 Tingwick.

Louis Turcotte à Dérisé Turcotte 783 et 856 Warwick.

J. N. Blanchet à Théop. Dubuc 225 Ste-Victoire.

Théop. Roux à Joseph Roux 80 et p. S. O. 81 St-Paul.

Sinaï Hamel et al à Hon. Roux p. 3e, 10e rg Stanfold.

ECHANGE

Alph. Robichaud à Jos. Tellier p. 15a, 7e rg Stanfold.

DÉCLAR. D'HÉRÉDITÉ

Cléophas Rousseau de feu De H. Beaudoin.

CURATELLE

Jacques Chouinard à Ls. Chouinard nommant le 1er curateur au 2d interdit.

TRANSPORT

Naz. Mathieu à J. O. Bourbeau.

DONATION

De Marie Blais à Geo. Perrault 365 Warwick.

Nap. Godbois à J. A. Morissette 467 Bulstrode.

Isaïe Taillon à Arth. Taillon 54 et p. N. E. 58 Ste-Victoire.

Victor Leblanc à Léop. Leblanc 612 Tingwick.

CESSION

J. E. Hudon à Fonderie Victoriaville p. 100 Ste-Victoire.

Alb. Beauchesne à H. Levasseur de 164 à 168 Ste-Victoire.

RETROCESSION

Ed. Chénard à Jos. Carrier 18 et 289 Warwick.

J. Champoux à Alcide Champoux 971 et 972 Tingwick.

BAIL

J. E. Auger à J. Z. Auger p. 454 Ste-Victoire.

Rom. Paradis à Delle Nolia Turcotte p. 139 Ste-Victoire.

TESTAMENT

Noé Pothier à Alfred Pothier 86 et 87 Tingwick.

De Marie Part à Arsène Talbot ½ ind 2e et 2d, 10e rg Stanfold.

TUTELLE

Alma Demers mineure de Alfred Demers, nommant Alcide Ducharme, tuteur.

RECTIFICATION

Sir W. Laurier, Geo. Bergeron et al substituant p. 188 à p. 185 St-Paul.

Province de Québec, District de St-François, No 493 — Cour Supérieure

Marie Massé, de la paroisse de St-Julien de Wolfestown, épouse de Napoléon Bédard, cultivateur, du même endroit.

vs Demanderesse,

Napoléon Bédard, Défendeur.

Une action en séparation de bien a été instituée en cette cause.

Daté ce 21 juin 1911.

MÉTHOT & MÉTHOT,
Procs de la demanderesse.

Cadeaux !

NOUS avons l'honneur d'informer notre nombreuse et distinguée clientèle et le public en général, que nous venons de faire l'acquisition de magnifiques lignes de primes que tous pourront se procurer au moyen de TIMBRES VERTS que nous donnerons à chacun des achats faits chez nous. Ces primes consistent en Argenterie et Articles de Toilette, qui, nous en sommes certains, donneront entière satisfaction.

Que chacun s'empresse de venir chercher un livret et demandez à vos parents et amis de vous aider.

Ceux qui connaissent nos lignes de marchandises et nos prix constateront que c'est réellement un CADEAU que nous leur faisons en reconnaissance de leur bienveillant encouragement.

Une visite est sollicitée. Bonne chance à tous.

GEO. SPENARD

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Arthabaska.

Nous avons une superbe prime à donner à tout abonné nouveau, ou à toute personne qui nous trouvera un abonné nouveau.

L'abonnement est d'une piastre payable d'avance. Cette condition est exigée.

Cette PRIME consiste en nn superbe portrait en couleurs de notre SAINT-PERE le PAPE PIE X représenté assis à sa table de travail. C'est un beau et grand portrait, qui encadré, fera l'ornement de votre maison.

A VENDRE

Une terre située dans le 9me rang de Saint-Rémi de Tingwick de 2¼ de largeur sur la profondeur. Bien bâtie de maison, grange, etc., etc., à 4 milles de l'église près de la fromagerie et du monlin à scies.

Conditions faciles.

S'adresser à
OMER JUNEAU,
Fromager.

St-Rémi de Tingwick.

A VENDRE

Un grand emplacement situé rue de l'Eglise, à Arthabaska, avec maison, dépendances et boutique de boulanger. Très bon poste pour un boulanger ou tout autre genre de commerce ; joli endroit pour résidence privée.

☞Pour les conditions s'adresser à M. LUCIEN PEPIN, boulanger, ou à MME HECTOR PEPIN, Arthabaska.

Province de Québec, District d'Arthabaska, No 180 — Cour Supérieure

Alphonsine Bergeron, de la paroisse de St-Alphonse du Lac Noir, épouse de Frédéric Henri, cultivateur du même endroit,

vs Demanderesse,

Le dit Frédéric Henri, Défendeur.

Une action en séparation de bien a été instituée en cette cause.

Daté ce 21 juin 1911.

MÉTHOT & MÉTHOT,
Procs de la demanderesse.

☞ ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

A vendre

Deux maisons voisines, avec dépendances, dans le village de Plessisville, situées à proximité de l'église, du couvent et de toutes les maisons de commerce.

Ces maisons sont dans le meilleur centre pour louer avec avantage, soit comme pension ou autre.

Conditions faciles.

S'adresser à la propriétaire
Mme E. LAURENDEAU-GUÉVIN
Ou à C. E. GOSSELIN, N. P.

Excursion des Colons au Lac St-Jean

Mardi, le 4 Juillet

$3.00 Première Classe

$2.00 Deuxième Classe

Québec à Roberval ou Hébertville

Départ de Québec à 8.15 a. m. par le CHEMIN DE FER QUEBEC & LAC ST-JEAN.

Les billets seront bons pour revenir dans l'intervalle de 30 jours de la date du départ de cette excursion.

Le chemin de fer " Canadien Nord de Québec " et le " Québec Central " accordent aussi des réductions aux excursionnistes des endroits de leur reseau le 3 juillet ou plus tôt si nécessaire pour faire raccordement.

A Vendre

Endroit avantageux pour un Forgeron

Une terre de 45 acres, en parfait ordre, située dans le village de St-Louis de Blandford, bon poste pour une maison de pension, avec un emplacement d'un arpent carré bien bâtie de maison, grange et étable : aussi avec une bonne boutique de forge.

Condition faciles

S'adresser à
JOSEPH MORISSETTE
St Louis de Blandford.

☞MM. les propriétaires de beurreries et fromageries trouveront à L'UNION du papier parchemin, petits vres de fromagerie, enveloppes etc

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., jeudi, le 10 août 1911, des soumissions pour la construction d'un brise-lames, de quais, pour le dragage d'un chenal et d'un bassin, et pour le remplissage indiqués sur le plan, et aussi pour la construction d'une Cale Sèche, avec l'outillage requis pour réparer les navires, le tout de première classe et conforme à l'Acte des Subsides des Cales Sèches, de 1910, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour les travaux du havre, dans la baie de Courtenay, à St-Jean, N.-B. "

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. E. T. P. Shewen, ingénieur de district, St-Jean, N.-B. ; M. J.K. Scammell, ingénieur de district, St-Jean, N.B. ; M. C. E. W. Dowell, ingénieur de district, Halifax, N.-E. ; M. A. R. Décary, ingénieur de district, Hôtel des Postes, Québec ; M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, Qué ; M. J. G. Sing, ingénieur de district, bâtisse de la " Confédération Life, " Toronto, Ont. ; M. H. J. Samb, ingénieur de district, London, Ont., et au bureau du Haut-Commissaire du Canada, Londres, Angleterre.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation présitée.

Un chèque de cinq cent mille dollars ($500,000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS.
Secrétaire.

Ministère des Trevaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1911.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Avis aux Entrepreneurs

Soumissions pour ateliers du matériel roulant (wagons) à Transcona, près Winnipeg, Man.

LES soumissions cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit : " Soumission pour Ateliers, " seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, jusqu'à midi du 11e jour de juillet 1911, pour la construction au complet d'ateliers à l'est de Winnipeg, en conformité des plans et devis de la Commission.

On pourra voir les plans, détails et devis au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef, Ottawa, Ont, et de M. S. R. Poulin, ingénieur de district, Saint-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis qu'ils devront employer les imprimés fournis par la Commission, sur demande adressée à M. W. J. Press, ingénieur-mécanicien, Ottawa, Ont., sans quoi leurs soumissions ne seront pas admises.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin : elle devra, en outre, être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, pour la somme de cent mille dollars ($100,000.),

Le chèque de la personne dont la soumission aura été acceptée sera déposé au crédit du Receveur Général du Canada en garantie de l'exécution intégrale et fidèle du contrat, conformément à ses stipulations. Les chèques des personnes dont les soumissions auront été rejetées seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

L'on se réserve le droit de rejeter toute soumission, comme aussi de n'en accepter aucune.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental.

Daté à Ottawa, ce 2e jour de juin 1911.

La publication non autorisée du présent avis ne sera pas reconnue.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 30 juin 1911 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir entre Arthabaska et North Ham, à commencer le 1er octobre prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions a du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions aux bureaux de poste de Arthabaska, North Ham et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Poste à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant

Ministère des Postes,
Division des contrats de la Malle.
Ottawa le 18 mai 1911

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos, " Soumission, addition à la remise des engins, à Stellarton ", seront reçues jusqu'à et y compris

VENDREDI LE 23 JUIN 1911.

Pour la construction d'une addition de six places à la remise des engins à Stellarton, N.E.

On peut voir les plans et devis, le et après le 10 du courant, au bureau du secrétaire du ministère des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, Ont., au bureau du chef de gare, à Stellarton, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef Moncton, N. B., où l'on peut se procurer blancs de soumission.

L'on doit se conformer à toutes les conditions du devis.

A. W. CAMPBELL,
Président du bureau d'administration des chemins de fer du Gouvernement.

Ottawa, Ont., 2 Juin 1911.

A Vendre

Un coffre de sûreté (safe) de 1.800 bls à l'épreuve du feu et en parfait ordre. Bonne conditions. S'adresser à
PIERRE MAHEU,
Arthabaska.

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX NATUREL

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

MAISON BISSONNETTE

A qualité égale, nos Prix sont toujours les plus bas.

PRENEZ L'HABITUDE DE LIRE NOS ANNONCES

VOUS EPARGNEREZ DE L'ARGENT

COMMENCEZ DES MAINTENANT

OCCASIONS QUI SONT DES OCCASIONS.

Le mot " Occasion " a une signification toute spéciale à la NOUVELLE MAISON BISSONNETTE car nous n'exagérons pas la valeur de nos marchandises pour les offrir ensuite au prix régulier, comptant sur la reclame pour attirer la clientèle. Nos réductions sont réelles et sincères, nos occasions SONT DES OCCASIONS !

PROFITEZ DE CETTE VENTE DURANT JUIN.

HABITS POUR HOMMES

La balance de nos Habits en Worsted ass. couleurs valant $13.00.
Pour cette vente de juin $10.89

PANTALONS

Un lot pour hommes, à ..... 89c.
Pour enfants depuis 39cts à $1.50

HABITS de 1re COMMUNION

La balance de nos habits en Venitian noir à .. $3.49

JOBS—HABITS—JOBS

Encore quelques Habits pour hommes à $4.79

CHEMISES, CHEMISES.

Un bel assortiment valant $1.00, pour 69c

CHAUSSURES.

Un lot pour hommes, valant $2.00.
Pour cette vente $1.59

PANAMAS

Quelques échantillons, pour cette vente à $4.99

CHAPEAUX DE PAILLE.

Un joli choix pour 39c.—50c.—75c.—$1.00 et $1.50

JUPONS—JUPONS

En Sateen noir et en Shirting blanc, valant de 48c. à $1.39

BLOUSES—BLOUSES.

En Lawn blanc et Soie noire et blanche, Valant de $1.25 à $2.00

BAS—BAS

Par côtes, noirs et bruns, pour garçons, Pour cette vente 18c. ou 2 prs pour 35c.

CHAPEAUX POUR ENFANTS

En paille, pour cette vente à 15% de réduction.

RUBANS—RUBANS

Quelques pièces ass. couleurs, valant 12½c.
Pour cette vente ..... 10c. vg.

VALISES—VALISES

Ainsi que Suit-Cases. Notre assortiment est au complet.——Demandez nos prix.

CRAVATES POUR HOMMES.

10 doz. assorties en couleurs, valant 25c.
Pour cette vente ..... 19c.

☞N'oubliez pas l'endroit, à l'enseigne aux lettres dorées

MAISON BISSONNETTE

Où vous avez plus de marchandises pour moins d'argent.

J. A. NORMANDIN et MADAME J. M. BISSONNETTE, Propriétaires.

No. 91, RUE NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE.

Le roi Georges est couronné

(Suite de la 1ère page)

RÉPRÉSENTANTS DES COLONIES

Les colonies britanniques étaient présentées par les premiers ministres.

Le groupe formé par Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada; l'hon. Andrew Fisher, premier ministre d'Australie ; Sir Joseph A. Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande ; L'hon. Louis Botha, premier ministre de l'Union Sud-Africaine, et sir Edward P. Morris, premier ministre de Terre-Neuve, a été très remarqué. A côté de ce groupe on apercevait les premiers ministres des Nouvelles-Galles du Sud, et de la Tasmanie, de l'Australie occidentale, d'Ontario, d'Alberta, du Manitoba, de Saskatchewan, de la Colombie-Anglaise, de l'Ile du Prince-Edouard et de Québec. Les îles Bahamas, les Bermudes et le Honduras britannique étaient aussi représentés.

ON ACCLAME LE PRINCE DE GALLES

Les hôtes royaux qui avaient formé la première procession venaient de s'asseoir lorsque la seconde procession entra. Le prince de Galles en était la principale figure et il a été bruyamment acclamé. Au moment ou les enfants du roi entraient dans l'abbaye, les trompettes se firent entendre et toute l'assistance se leva pendant que l'on conduisait les jeunes princes à leur places.

Le Prince de Galles revêtu de la Robe de l'Ordre de la Jarretière avait un siège à côté du trône.

La princesse Marie portait les cheveux dans le dos, mais elle avait une robe à longue traîne portée par trois pager. Les trois plus jeunes princes portaient des costume écossais.

Le duc de Counaught, frère de feu le roi Edouard et oncle du nouveau roi, portant l'uniforme de maréchal de camp sous sa robe ducale avait son siège en face des bancs des nobles anglais.

La duchesse de Connaught, le prince Arthur et la princesse Patricia ont pris place dans la loge royale.

Il ne manquait plus compléter le tableau que l'arrivée de leurs majestés. Elles firent leurs entrée dans la basilique à onze heures, pendant que le chœur entonnait le " Lætatus sum."

LE ROI ET LA REINE

La procession était ainsi formée : un petit groupe de membres du clergé les chapelains de la chapelle royale le doyen de Westminster, l'archevêque de Cantorbery et d'York, l'évêques de Londres et les autres évêques, cinq suivants, les hérauts en costumes du Moyen Âge, les officiers des Ordres de chevalerie, les Gentilshommes huisiers de la verge verte, et les fonctionnaires de la maison du roi.

La reine venait ensuite entourée de ses gentilshommes d'armes en tuniques écarlates et les évêques de Norwich et d'Oxford.

Elle était couverte de bijoux et portait sur la poitrine le ruban de l'ordre de la Jarretière, la traine de sa robe qui mesurait dix-huit pieds de longeur, etait de riche velours pourpre, doublé d'hermine et blasonné d'or avec les emblêmes du Royaume Uni, des colonies, etc. Elle était portée par Ladies Mary Dawson, Muriel Ogilvy, Victoria, Carrington, Eileen Butler, Eileen Knox et Dorothy Browne.

La reine portait un bouquet d'œillets roses, qui lui avait été offert par la Gardener's Co. de Londres.

ON ACCLAME LA REINE

L'immense assemblée avait été jusque-là complètement silencieuse, mais lorsque la reine fit son apparition, les enfants de Westminster firent entendre leurs acclamations : Vivat Regina Maria, vivat, vivat, vivat !

Suivis de ses assistants la reine prit alors place sur le trône qui lui était réservé.

Un groupe de trompettes apparut alors à l'entrée de l'église. Parmi eux se trouvait le héraut de Richmond.

L'entrée du roi fut signalée par l'apparition des chapelains de l'ordinaire, des prébendaires de l'abbaye, vêtus de robes cramoisies et du doyen. Le groupe de hérauts et de chevaliers venait ensuite, puis les suivants, les officiers des grands ordres de chevalerie, les huissiers de la verge rouge et de la verge verte, les hérauts couverts de drap d'or, l'étendard bleu et or d'Irlande, celui d'Ecosse, orange et rouge, la bannière rouge d'Angleterre et le drapeau de l'Union ; le gardien des joyaux de la couronne, le lord chancelier d'Irlande, l'Archevêque d'York, le lord chancelier et l'archevêque de Cantorbéry. Venaient ensuite les joyaux de la couronne. Après eux, le Roi d'Armes, le duc de Norfolk, les hérauts de la Jarretière, Clarenceux, Norroy, Chester, Lancaster, Lancaster, Somerset, dragon rouge Porteullis, Croix Rouge et Bleue-mantle. Après eux les porte-chapeaux de l'empire. Le marquis de Lansdowne portait l'étendard royal, le duc de Wellington, le drapeau de l'Union, Frank S. Dymobe celui d'Angleterre, le Col. Sorymgram Welderburn, celui d'Ecosse, O'Connor Don, celui d'Irlande, lord Mostyn celui de Galles, lord Curzon, celui des Indes, lord Aberdeen celui du Canada, lord Northcote celui d'Australie, lord Plunket celui de la Nouvelle Zélande, lord Selborne celui du Sud Africain.

VIVAT REX GEORGIUS

Au moment où le roi entrait dans la vieille abbaye, il a été accueilli par les vivats des Ecoliers de Westminster. Les mots Vivat Regina Maria ! et Vivat Rex Georgius ! formaient partie du programme musical et étaient très imposants.

Le roi était pâle et chacun pouvait voir qu'il était fortement impressionné par la cérémonie.

La cérémonie commença alors dans l'ordre que nous l'avons expliqué.

LA TOILETTE DE LA REINE

La robe que portait la reine Marie au couronnement était une pure merveille. Faite de riche satin anglais blanc elle avait la forme princesse. Une étroite bordure de feuilles de chêne en or ornait le bas ; au-dessus de cette bordure, à un léger espace, se trouvait une autre bordure, plus large de lignes brisées d'or brillant représentant des vagues et surtout les mers impériales. Une fleur de lotus, symbole indien de longue vie et de bonheur et son feuillage sont brodés au centre du japon, est brodée en or l'étoile de l'Inde, dont les cinq pointes sont enserrées dans une garde de flammes, représentant le motte de l'empire hindou : " La lumière du ciel est votre guide. "

Un magnifique dessin représentant le Royaume Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'élève de chaque côté du jupon montant les roses de Tudor, en or brillant, les chardons en or mat et bruni et les shamrocks en or riche mat.

Cette broderie se continue dans le corsage au centre duquel une rose Tudor et deux chardons, la tige en bas, sont brodés. Le collet est bordé de shamrocks et de chardons de même dessin que ceux du jupon ; elles sont ornées de dentelles d'or.

Le dos du corsage est également brodé, mais il est caché par une longue traine.

Cette traine est de velours pourpre d'hermine et d'or. Elle était attachée aux épaules par de riches cordons d'or avec glants. Elle est doublée d'hermine tachetée de queus noires.

LE PROGRAMME MUSICAL

Le programme musical exécuté durant la cérémonie du couronnement, à l'abbaye de Westminster, est, pour la plus grande partie l'œuvre des fameux musiciens anglais ; les chantres ont été choisis parmi les meilleurs choristes des cathédrales anglaises, les chœurs de collège, comprenant le chœur de l'abbaye des chantres de St-Paul, de la chapelle royale de Windsor, de St-James et de plusieurs cathédrales des provinces.

La musique traditionnelle a été arrangée par Sir Frédérick Budge et approuvée par le roi.

Au nombre des chants se trouvent les litanies en cinq parties de Tallis, le symbale de Mic Merbecke, que l'on chante durant la communion ; le Veni Creator, adaptation du plain-chant, l'antienne d'Handel, Zalloth le prêtre, composé pour le couronnement de Georges II et encore en usage.

Les principales nouveautés sont : l'Hommage, de Sir Fred Budge, l'offertoire " O hearthen thou, de Sir Edward Elyar.

Le Sanctus du Dr Alcock, le Gloria in excelsis, de Sir Charles Stanford et le Te Deum de Sir Hubert Parry ont été rendus avec beaucoup de succès

Des hymnes spéciaux ont été composés pour la circonstance.

Le spectacle de l'abbaye était splendide.

Leurs Majestés portant sur la tête des couronnes étincelantes, le gros diamant Cullinan brillant au sommet de la couronne impériale, tous les nobles du trône dans leurs costumes magnifiques, d'ancienneté, quelques uniformes modernes, les quatre pairesses qui servaient la reine, dans des robes brillantes, les pages en bleu pâle et en blanc, groupés derrière elle un grand nombre de dignitaires de l'église anglicane drapés dans leurs robes d'écarlate et d'or formaient le centre au tableau. En bas du roi et de la reine se trouvait le jeune prince de Galles presque enseveli dans la robe bleu foncé de l'Ordre et de la Jarretière, portant sur ses épaules le manteau cramoisi des pères et le duc de Connaught en uniforme de Maréchal de camp.

Juste au-dessus de l'autel, à droite du roi se trouvaient ses enfants. Près d'eux les autres membres de la famille royale.

Les gardes à pied avec leurs hallebardes bordaient leurs allées de l'abbaye et dans les grandes loges qui s'élèvent le long des murs remplissant les galeries et les transepts, sept mille spectateurs avaient pris place

Dans un groupe se trouvaient les futurs monarques de l'Europe avec leurs aides. Dans un autre groupe, les corps diplomatiques, faisant concurrence aux princes, par la splendeur de leurs uniformes et de leurs décorations. Deux parties de la nef étaient remplies de pairs et de pairesses, portant les robes rouges et les capes d'hermine, et portant leurs couronnes dans les mains jusqu'au couronnement du roi. Une autre grande section était occupés par les membres de la Chambre des Communes et leurs femmes. Quelques-uns d'entre eux portaient des uniformes mais la majorité portaient l'habit noir. Les potentats Indiens avec leurs turbans aux couleurs voyantes et leurs bijoux merveilleux formaient un groupe qui attirait particulièrement l'attention. Un groupe écarlate représentait l'armée ; un autre bleu, la marine, un troisième écarlate et blanc indiquait où se trouvait les juges, tandis que les écoliers de Westminster qui font valoir leur ancien privilège d'acclamer le roi se trouvaient dans le triforium,

Toutes les femmes, excepté les pairesses, étaient en costumes de cour avec des plumes blanches dans leurs cheveux. Quelques-une portaient des tiares. Il y avait dans l'abbaye une collection de pierres précieuses dont le prix suffirait à acheter tous les vaisseaux de la marine britannique.

La cérémonie à l'abbaye a duré plus de trois heures.

LE SERMON

Le sermon prononcé par l'archevêque d'York avait pour texte " Je suis au milieu de vous comme celui qui s'humilie ". Il demande à ses auditeurs de prier pour le roi afin que son gouvernement soit éclairé, qu'il s'élève audessessus des intérêts privés et tout dans l'intérêt de son peuple. " Qu'il pense à tous, qu'il unisse tous ses sujets dans une mémoire commune, un idéal commun, des sacrifices communs. "

L'HOMMAGE DU PRINCE DE GALLES

Pendant la cérémonie, quoique maitresse d'elle-même, la reine a paru très nerveuse. Pendant l'onction du roi, elle a porté son mouchoirs à ses yeux. Le roi en recevant l'hommage du prince de Galles a montré toute son affection paternelle.

Le jeune prince de Galles semble être content de sa position, car lorsque ses jeunes frères sont passés devant son siège pour retourner dans leurs stalles, et lui ont fait les saluts d'usage, il les leur a rendus avec un plaisir sensible. Les jeunes princes ont montré un grand intérêt en voyant leur soeur mettre son coronet.

LES SOUVERAINS AU BALCON

Peu après être revenus de l'abbaye, après la cérémonie du couronnement, le roi et la reine se sont montrés au balcon du palais de Buckingham. L'enthousiasme de la foule devint alors indescriptible, Les troupes sans en avoir avoir reçu le commandement présentèrent les armes et les officiers eux-mêmes tirèrent leurs épées et se joignirent à la foule pour acclamer les souverains.

Coux-ci sont restés plusieurs minutes sur le balcon.

Adressez-vous à " l'Union des Cantons de l'Est "

ARTHABASKA, P. Q.

Pour tous vos travaux d'Impressions

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,
CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES,
ENVELOPPES, CIRCULAIRES,
BROCHURES,
LIVRES DE TOUS FORMATS
FACTUMS, LIVRETS DE REÇUS,
PROGRAMMES, AFFICHES,
ETC., ETC., ETC.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

M. Ludger Allard, de Lowell, Mass, fait une heureuse expérience des

PILULES MORO

Pour les Hommes.



M. LUDGER ALLARD,
117 rue Worthen, Lowell, Mass.

Les hommes commettent souvent des excès de travail et ils abusent de bien des choses, et c'est ce qui généralement diminue ou détruit leurs forces et, dans bien des cas, les rend malades. La preuve c'est que les maux que l'on rencontre d'ordinaire chez eux, c'est le mal de tête, les troubles d'estomac et la maladie de rognons.

Interrogez les hommes maladifs; presque tous ils vous diront souffrir de la même chose.

C'est donc ce qui justifie pleinement l'existence et l'emploi des Pilules Moro dont l'usage se recommande indifféremment pour tous les hommes affaiblis ou souffrants.

Qu'il y ait eu excès, abus, surmenage ou autre chose, du moment que le mal est le même, un même remède pourra certainement le guérir.

Souveraines et infaillibles, les Pilules Moro font renaître toutes les énergies et les forces perdues, et grâce à leur influence rétroactive, les effets des troubles passés, comme les maladies qui existent, tout disparait et cesse presque soudainement. Les guérisons opérées par les Pilules Moro sont permanentes.

D'un homme affaibli, maigre, souffreteux ou même très malade, elles font un être fort, robuste, courageux et plein de santé.

Quiconque prend seulement quelques boîtes de Pilules Moro, se trouve complètement transformé et devient un homme nouveau, fier, plein d'ardeur et toujours frais et dispos.

Aussi les jeunes gens fatigués, les hommes exténués, comme même les individus devenus débiles, ne trouvent jamais rien de mieux que les Pilules Moro, soit pour recouvrer leurs forces usées ou perdues, reprendre une nouvelle vigueur ou se rajeunir, en quelque sorte.

"Ma digestion me fatiguait depuis au delà d'un an, et bien qu'un médecin me traitât, l'estomac était toujours rebelle. J'eus donc recours aux Pilules Moro qui, à en juger par les certificats publiés en leur faveur, me paraissaient bien efficaces. En effet, elles me firent du bien tout de suite. Au bout d'un an je mangeais ce que je voulais sans être incommodé."

LUDGER ALLARD,
117 rue Worthen, Lowell, Mass.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à leur écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées:
COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



EXIGEZ LA MARQUE DE COMMERCE CI-HAUT.

MANUFACTURIER

HARNAIS, COLLIERS,
Selles, Couvertes à Chevaux
Valises, Sacs de Voyage,
ETC. ETC.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL, Can

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE EN 1855

Capital payé	- -	$4,000,000
Fonds de Réserve	-	$4,400,000
Total de l'Actif, plus de		$44,000,000

Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

DEPARTEMENT D'EPARGNE

toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants

Succursale d'Arthabaska, Que.,

H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poeles de Cuisine,

☞Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts.

☞Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10nov. 1904 1a--

Excursion de Colons a la Recherche de Foyers

MANITOBA — SASKATCHEWAN
ALBERTA

Départ le 11 et 25 juillet, le 8 et 22 août et le 5 et le 19 septembre 1911
Billets bons pour deux mois.

Taux réduits pour la Côte du Pacifique

QUEBEC A
Vancouver, Victoria C. B. Seattle, Tacoma Wash., Portland Ore. } $107.85
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal. } $112.80

En vigueur du 26 juin au 4 juillet 1911.

Limite de retour le 15 septembre 1911.

Pour billets et renseignements généraux,

S'adresser à 30, rue St-Jean, angle de la côte du Palais, et 46, rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Où à E. J. HEBERT,
1er ass.-Gér., Dépt. Voyageurs,
Gare Windsor, Montréal, Qué.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE
Avocat
ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, LL.B.

Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: Rue de l'Eglise

J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON
Avocats
ARTHABASKA, P. Q.

J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M.

Bureau : En face du Bureau de Poste

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD
AVOCATS
Arthabaska

Bureau : Rue de l'Eglise.

A. L. DUFRESNE
INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civil du Canada
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 55½ rue King
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins de 80 acres et occupés par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead Prix $3.00 l'acre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts Prix, $3. l'acre.

DEVOIRS—Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de nonce ne sera pas payée.

Terre à Vendre

Une terre de 2½ arpents de large sur 28 arpents de profondeur, située dans la ville d'Arthabaska (côté est de la côte à Stein) bâtie d'une bonne maison à deux logements, avec grange, étable, poulailler pouvant garder cent poules, porcherie, etc. etc., le tout de première classe. L'eau est fournie par un bon aqueduc privé dans toutes les bâtisses, glacière, lumière électrique, téléphone, etc, etc., endroit agréable pour commerçant. Le propriétaire vendra cette propriété parce qu'il possède un autre emplacement dans la ville.

Conditions avantageuses.

S'adresser à
HECTOR BEAUCHESNE
Boucher.